

• 2020 •

rapport d'activité

— université
— lumière
— LYON 2

• 2021 •

Nathalie Dompnier

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Cette année universitaire 2020-2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19. L'Université, comme l'ensemble de la société, a été éprouvée par cette période de crise sanitaire. Aujourd'hui, alors que les campus reprennent vie, nous devons saluer la force et la détermination de nos étudiant.es et jeunes diplômé.es qui ont su, malgré ces circonstances, poursuivre leur parcours, se mobiliser pour leurs projets et se tourner vers l'avenir. Ce qui aura aussi marqué cette année, c'est l'inventivité et l'énergie déployées par toute la communauté universitaire pour poursuivre nos missions de formation et de recherche et pour proposer des actions de soutien, d'entraide et de solidarité.

L'année 2020-2021 a également été une année d'élections pour l'Université, avec le renouvellement des conseils centraux. Des étudiant.es, des doctorant.es, des personnels administratifs, techniques et de bibliothèques, des enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es se sont engagé.es pour siéger au Conseil académique et au Conseil d'administration et ainsi contribuer à la vie de l'Université et à la définition de ses stratégies pour les années à venir. L'équipe présidentielle a été renouvelée et les périmètres des Vice-présidences ont été redéfinis pour mieux servir les objectifs prioritaires et les nouveaux défis que l'établissement doit relever. En particulier, des Vice-présidences Sciences et société, Vie étudiante, Transition écologique, Égalité et lutte contre les discriminations ont été créées.

Cette année 2020-2021 a encore été une année de projets et de partenariats. La chaire TrALIM sur les transitions alimentaires, en lien avec l'Institut Paul Bocuse, a été inaugurée ; deux campus connectés ont été mis en place avec des communautés de communes ; l'équipement numérique des étudiant.es a pu se poursuivre avec le soutien de la Métropole de Lyon ; un projet construit avec les autres universités du site a été retenu comme « démonstrateur numérique dans l'enseignement supérieur » ; les premières réunions du cercle des partenaires de l'Université Lumière Lyon 2 ont été organisées... C'est aussi le projet LYNX, élaboré avec de nombreux partenaires académiques et hospitaliers, qui a été déposé, faisant le pari de la transdisciplinarité pour répondre à de grands défis de société. C'est enfin un projet de labellisation « Sciences avec et pour la société » porté par notre Université qui nous a permis de travailler, avec de nombreux acteurs, sur les enjeux de diffusion, de médiation et de sciences participatives. En dépit de la distanciation physique, cette année nous a permis de resserrer les liens qui unissent l'Université à ses partenaires et d'affirmer avec force la place de l'Université au cœur de la société.



07. nos engagements

Tou.tes uni.es contre la précarité étudiante	.08
Amélioration des conditions de vie et d'études	.12
Pour une politique inclusive du Handicap	.16
Soutien de la pratique sportive	.17
Lutte contre les discriminations	.18
Transition énergétique et écologique	.22

25. formation

31. international

37. recherche

45. sciences & société

51. culture

55. vie étudiante

59. patrimoine

63. numérique

68. ressources humaines

main



nos engage- ments

L'Université Lumière Lyon 2 met l'accent sans relâche sur la lutte contre la précarité et la qualité des conditions d'études et de vie des étudiant.es, enjeux d'autant plus prioritaires cette année du fait de la crise sanitaire. De plus, de la création d'une cellule discrimination, harcèlement, violences sexuelles et sexistes à l'obtention du label Génération 2024 pour son soutien à la pratique sportive, en passant par une politique inclusive du Handicap et des actions fortes en faveur de la transition écologique, l'Université affirme ses engagements en matière de responsabilité citoyenne et de développement durable.

TOU.TES UNI.ES CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

En raison de leurs conditions de vie et de l'environnement dans lequel ils/elles évoluent, beaucoup d'étudiant.es ne peuvent pas suivre leur cursus de manière satisfaisante. Cela débouche parfois sur des formes de précarité qui peuvent remettre en cause leur projet de formation. Face à ces questions et à ces enjeux, l'Université a souhaité engager une réflexion en réunissant un collectif de divers acteurs locaux. L'objectif ? Mettre en place des actions concrètes et opérationnelles pour permettre aux étudiant.es de se former dans un cadre le plus serein possible et de se consacrer ainsi pleinement à leur réussite.

À cette fin, en octobre 2020, elle a lancé un groupe de travail pour mettre en place des réponses coordonnées avec ses partenaires dans les domaines du logement, de l'alimentation, de la santé, de l'accès aux droits... pour l'ensemble des étudiant.es des établissements d'enseignement supérieur de la Métropole de Lyon.

Au regard de la complexité des enjeux, et partant de l'expérience de différents partenariats en la matière, l'Université a en effet eu la conviction que la question de la précarité devait être appréhendée de manière plus globale et de façon plus collective. Elle a donc associé à cette initiative :

- le Rectorat,
- le Crous,
- les collectivités territoriales : Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- l'Université de Lyon,
- la Caisse d'allocations familiales (CAF),
- le Secours populaire,
- l'Assurance maladie,
- la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
- la société immobilière ICF Habitat,
- le Commissaire à la lutte contre la pauvreté,



- les représentant.es étudiant.es de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

En plus des dispositifs nationaux et des nombreux soutiens des acteurs locaux, il paraissait en effet important de structurer davantage l'appui apporté aux étudiant.es dans la lutte contre la précarité : réflexion collective, connaissance des dispositifs existants, coordination des acteurs, etc. Lors de la première réunion du groupe de travail le 19 octobre 2020, les échanges ont confirmé que les thèmes majeurs sont le logement, l'alimentation, le transport, l'appui social (crèche...) et la santé. L'ensemble des partenaires se sont accordés pour donner la priorité au logement et à l'alimentation.

87

**AIDES FINANCIÈRES
SUR CRITÈRES
SOCIAUX ONT ÉTÉ
ATTRIBUÉES POUR
UN MONTANT DE**

42 965

**EUROS, SOIT
UNE AUGMENTATION
DE 58 %
EN VOLUME
ET 80 %
EN MONTANT.**

BILAN DES DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

En s'inscrivant dans la durée, la crise sanitaire a accentué les difficultés rencontrées par les étudiant.es. Depuis le début, l'Université, en lien avec les associations étudiantes et ses partenaires, s'est mobilisée pour accompagner l'ensemble des étudiant.es et plus particulièrement les plus fragiles. Difficultés pour suivre les cours en distanciel, précarité financière, isolement social... sont autant d'exemples de situations difficiles vécues par les étudiant.es, et ce malgré l'implication constante des équipes enseignantes et des services dédiés. L'Université a donc renforcé ses dispositifs d'aides d'urgence, de soutien social et médical. Ainsi le Service de Santé Universitaire est resté très mobilisé, en particulier pour l'accompagnement psychologique. De son côté, le Service de la Vie Étudiante de l'Université, en collaboration étroite avec le Crous de Lyon, a facilité l'accès aux dispositifs d'accompagnement des étudiant.es (création d'un guichet unique pour la prise de rendez-vous, dispositif d'aides mutualisées, etc.) et a assoupli les modalités de déploiement des aides.

Contre la précarité numérique

L'Université a reconduit un dispositif de lutte contre la précarité numérique (mis en place lors du premier confinement au printemps 2020). À partir d'une enquête auprès des étudiant.es et des remontées d'informations des différent.es intervenant.es, le Service de la Vie Étudiante, avec la Direction des Systèmes d'Information, l'association Gaélis et le Secours populaire, a apporté des réponses à plus de 1 200 étudiant.es. Au printemps 2021, une nouvelle aide de 200 € par étudiant.e pour l'achat d'un ordinateur a pu être proposée grâce au soutien de la Métropole de Lyon et de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Le dispositif a permis également :

- 200 prêts d'ordinateurs,
- 500 dons de clés 4 G,
- 100 dons d'ordinateurs,
- 440 bons d'achats de 100 € envoyés dont 165 utilisés,
- 492 subventions de 200 €,
- 150 étudiant.es en précarité numérique aidé.es.

Contre la précarité alimentaire

Cette année, le nombre de bénéficiaires de l'épicerie solidaire l'Agoraé a pu être augmenté grâce à l'élargissement des critères d'accès et la mise en place d'un système d'enveloppe restreinte pour les étudiant.es en dessous des barèmes, ce qui a permis de répondre à des situations de plus grande précarité. De plus, l'épicerie solidaire l'Agoraé est restée ouverte pendant le confinement fin 2020. Les Agoraé des Universités de Lyon 1 et Lyon 2 ont organisé temporairement un lieu de distribution commun sur le campus de La Doua à Villeurbanne.

L'Université a pu également s'appuyer sur plusieurs dispositifs déjà mis en place, parmi lesquels :

- la convention de partenariat avec **le Secours populaire français**, signée début 2020, pour la prise en charge des étudiant.es les plus en difficulté ;
- le **Service de Santé Universitaire (SSU)** ouvert en 2019, avec une activité de soin et de prescription en complément de la médecine préventive ;
- la création en 2019 de l'**épicerie solidaire l'Agoraé** sur le campus Porte des Alpes, qui propose aux étudiant.es ayant de faibles ressources des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût, en collaboration avec l'association Gaélis ;
- le développement des exonérations sur critères sociaux ;
- la gratuité de l'ensemble des activités physiques et sportives.

« Le maintien
du lien social
est devenu le
fil rouge des
dispositifs mis
en place »



Stéphanie Thomas

Directrice de la Vie Étudiante
du Crous de Lyon

Quel est votre regard sur les mesures prises par l'Université Lumière Lyon 2 pour lutter contre la précarité étudiante ?

L'Université Lumière Lyon 2 a contribué à la réunion d'acteurs de l'Académie dans les instances de réflexion partagées autour de la lutte contre la précarité étudiante, notamment à travers le lancement d'un groupe de travail en collaboration avec la Métropole de Lyon et l'Université de Lyon. Par ailleurs, sur un plan matériel, j'ai été impressionnée par le déploiement massif des cours en distanciel et les dispositifs d'aide à l'équipement numérique par différents biais, aide essentielle pour permettre aux étudiant.es de rester connecté.es pour suivre les cours et garder le lien avec leurs proches. Enfin, la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) a permis des actions importantes pour les étudiant.es, notamment des accompagnements sociaux, numériques et aux soins.

Comment le Service de la Vie Étudiante du Crous de Lyon et celui de l'Université ont-ils collaboré pour relever ce défi ?

Les équipes ayant déjà l'habitude de travailler ensemble, les échanges avec le Service de la Vie Étudiante et le Service de Santé Universitaire de l'Université étaient naturels pour mettre en place une complémentarité des actions. À titre d'exemple, l'assistante sociale de l'Université Lumière Lyon 2 travaille en étroite collaboration avec les assistant.es du service social du Crous et peut mobiliser l'intégralité des aides mises en place par le Crous. Réciproquement, tous les dispositifs de l'Université Lumière Lyon 2 sont mobilisables par les assistant.es du service social du Crous.

En quoi les enjeux de lutte contre la précarité étudiante étaient-ils primordiaux pendant cette année si particulière ?

Le Crous, dans sa mission d'opérateur de la vie étudiante, en lien étroit avec les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités de l'Académie, a mis en œuvre de très nombreux moyens humains, financiers et matériels pour aider au maximum les étudiant.es lors de cette crise sans précédent.

“Les urgences matérielles, sociales et psychologiques étaient au cœur de nos missions.”

L'engagement a été partagé par toutes les équipes, qui ont su faire preuve de beaucoup d'adaptation, de mobilisation, d'innovation et d'agilité pendant cette période. Les urgences matérielles, sociales et psychologiques étaient au cœur de nos missions. Ainsi, le maintien du lien social est devenu le fil rouge des dispositifs mis en place. L'augmentation du nombre de cellules d'écoute psychologique et le recrutement de 43 étudiant.es référent.es à compter de décembre 2020 ont permis de soutenir les étudiant.es les plus isolé.es. Le programme Fil'Free a été mis en place avec des animations et des bons plans étudiants accessibles en ligne. De nombreuses initiatives étudiantes ont été financées, notamment pour la mise en place d'épicerie solidaires. Enfin, dès le premier confinement, nous avons assuré le versement sans discontinuité d'aides (bourses, service social, aides financières aux distributions alimentaires, repas à 1 euro, etc.).

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET D'ÉTUDES DES ÉTUDIANT.ES

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE ET SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

L'Université Lumière Lyon 2 a adapté ses dispositifs d'aides aux étudiant.es à la crise sanitaire. Les différents bilans de ces dispositifs, efficaces à distance comme en présentiel, ont ouvert la réflexion autour de leur pérennisation.

Tutorat entre étudiant.es

Entre décembre 2020 et avril 2021, 20 000 emplois de tuteur/trices étudiant.es ont été financés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'objectif : soutenir les étudiant.es de 1^{re} et de 2^e année pour lutter contre le décrochage. À l'Université Lumière Lyon 2, le dispositif a été mis en place en peu de temps. Le tutorat a été organisé par chaque composante et les tuteur/trices formé.es par des coordinateur/trices enseignant.es. Ils/elles ont pour mission de cerner les éventuelles difficultés d'adaptation à l'Université (liées ou non à la crise sanitaire) ou d'acquisition de connaissances et d'apporter des moyens pour les surmonter. Le tutorat a lieu en petits groupes d'étudiant.es. Chaque groupe est encadré par un.e tuteur/trice de Licence 3^e année, Master ou Doctorat.

La Plateforme d'entraide

À l'automne 2020, après le 2^e confinement, une Plateforme d'entraide a été créée par le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) pour permettre aux étudiant.es de bénéficier de conseils méthodologiques et d'aide à la motivation. Initialement mise en place pour les étudiant.es de 1^{re} année, elle s'est ouverte aux étudiant.es de 2^e année de Licence à partir de janvier 2021. Ce projet a été mené

par une équipe d'animateur/trices constituée d'étudiant.es recruté.es pour répondre aux questions, et plus particulièrement par Marie Brugiroux, ambassadrice Orientation et Insertion professionnelle, volontaire en service civique au SCUIO-IP.

La campagne d'appels

Mise en place en janvier 2021 par la même équipe que la Plateforme d'entraide, la campagne d'appels est un dispositif mené par les étudiant.es pour les étudiant.es. Objectifs ? Écouter, informer et orienter les étudiant.es, puis identifier les éventuelles difficultés auxquelles ils/elles pourraient être confronté.es et leur communiquer les coordonnées des services de l'Université pouvant les aider à faire face. 2 301 étudiant.es ont ainsi été appelé.es, dont 740 ont accepté de poursuivre l'entretien. Porte d'entrée pour le tutorat des 1^{re} année pour 157 d'entre eux/elles, cette campagne a également permis de distribuer des paniers alimentaires et hygiéniques à 37 étudiant.es en partenariat avec l'association « Aider Son Prochain ».

355
ÉTUDIANT.ES
ACCOMPAGNÉ.ES

ENVIRON
70
TUTEUR/TRICES
FORMÉ.ES

La famille judiciaire lyonnaise se mobilise

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le mardi 2 février 2021 au tribunal judiciaire de Lyon, le président et le procureur de la République du tribunal judiciaire de Lyon, le bâtonnier et le vice-bâtonnier du barreau de Lyon et les doyens des Facultés de Droit lyonnaises ont présenté leur projet commun de solidarité pour les étudiant.es. Sollicité.es par leurs institutions respectives, plusieurs centaines de professionnel.les du Droit se sont déclaré.es volontaires pour parrainer un.e étudiant.e, lui apporter de leur temps et de leurs conseils, rompre son isolement par des échanges informels et bienveillants.

Marie Brugiroux

Étudiante ambassadrice Orientation et Insertion professionnelle

En quoi consiste la Plateforme d'entraide que vous avez co-animée ?

Nous avons voulu pallier le manque de contacts et de connaissances de l'Université des 1^{er} année en créant un réseau interne animé par des étudiant.es en 3^e année de Licence ou Master, présent.es pour répondre à leurs questions. La Plateforme d'entraide a pris la forme d'une équipe en visioconférence dans laquelle il y avait cinq canaux de chat : Méthodes de travail et motivation ; Langues ; Salon de discussion ; Services et Plateforme de cours ; Actualités de l'Université.

Au total, 16 animateur/trices de toutes formations ont apporté des réponses personnalisées. La Plateforme a aussi été complétée par la campagne d'appels aux étudiant.es, ce qui nous a permis de créer un meilleur contact avec eux/elles, de vive voix. En février 2021, la Plateforme d'entraide a été ouverte aux 2^e année et nous avons commencé à animer des activités en visioconférence : préparation aux examens, orientation, jeux en ligne, etc. Nous avons pu réaliser 27 activités au total et 414 étudiant.es nous ont rejoint.es !

Quelle était votre mission initiale en tant que volontaire en service civique au SCUO-IP ?

Au départ, le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) recherchait une volontaire pour favoriser le lien avec les étudiant.es : faire connaître les dispositifs, identifier les besoins, trouver de nouveaux canaux de communication, participer à l'organisation et à l'animation des différents événements (Salon de l'étudiant, Journées de l'Enseignement supérieur, etc.). Je devais donc être très présente physiquement sur les campus, intervenir auprès des étudiant.es, lycéen.nes et parents pour leur permettre d'avoir des informations sur le SCUO-IP tout en ayant mon point de vue d'étudiante, qui plus est dans l'établissement. Nous avons été confiné.es fin octobre 2020, une semaine après mon arrivée dans le service. J'ai donc commencé le télétravail. Puisque l'accueil des étudiant.es sur les campus était impossible, nous avons réussi, à distance, à développer des liens et à rendre plus visible l'offre du SCUO-IP, notamment grâce au site internet de l'Université, aux réseaux sociaux et aux Bureaux des Étudiant.es (BDE) des différentes composantes. La Plateforme d'entraide a été mise en place dès novembre 2020. C'est devenu le cœur de ma mission de service civique.





PRENONS SOIN LES UN.ES DES AUTRES

Une organisation sanitaire renforcée...

À la rentrée 2020, le choix du présentiel s'est accompagné de la mise en place d'un dispositif sanitaire permettant à chacun et chacune de pouvoir étudier et travailler en toute sécurité sur les campus :

- distribution de masques lavables à toutes les étudiant.es ;
- installation de colonnes de gel hydroalcoolique sur tous les lieux de passage ;
- mise à disposition de lingettes désinfectantes dans toutes les salles de cours ;
- distribution de protections pour les micros aux enseignant.es ;
- nettoyage, désinfection et aération régulière de tous les locaux ;
- marquages afin de rappeler à toutes le respect des distances, des mesures sanitaires et des effectifs autorisés.

... et une campagne de sensibilisation

« Prenons soin les un.es des autres » est une campagne de sensibilisation des étudiant.es au port du masque et au respect des gestes barrières qui a été déployée sur les campus, sur le site institutionnel et les réseaux sociaux.

Sur chaque campus, dix ambassadeur/drices étudiant.es volontaires ont été recruté.es et formé.es par l'Université pour inviter au port du masque, sensibiliser aux gestes de protection et informer des dispositions existantes au sein des locaux. En parallèle, le Service de Santé Universitaire a mis en place des téléconsultations pour les étudiant.es. Celles et ceux qui présentaient des symptômes évoquant la Covid-19 pouvaient bénéficier d'une téléconsultation ou d'une consultation sur place dans des conditions de rendez-vous spécifiques. Les 21, 22, 28 et 29 septembre 2020, l'Université Lumière Lyon 2, en partenariat avec le laboratoire Biogroup, a organisé des tests de dépistage gratuits de la Covid-19 sur les deux campus.

À partir du 25 janvier 2021, les étudiant.es de 1^{re} année ont pu revenir progressivement sur les campus. En plus des salles de travail informatique et des espaces de travail des bibliothèques universitaires, les amphithéâtres et certaines grandes salles ont été rendus accessibles aux étudiant.es, selon un planning adapté aux mesures sanitaires en vigueur. Cela a permis à chacun.e de travailler en autonomie ou de suivre des cours en ligne.

Grande enquête sur les conditions de vie des étudiant.es

Comme tous les 3 ans, l'Université a lancé sa grande enquête sur les conditions de vie des étudiant.es en mars 2021, menée par le Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP). La première partie de l'enquête, inédite, était consacrée à la crise sanitaire de la Covid-19 et à son impact sur les conditions de vie des étudiant.es. Les autres sections du questionnaire reprenaient les principales thématiques évaluées les années précédentes. La participation globale de 36,5 % des étudiant.es va permettre de mesurer les évolutions depuis les enquêtes précédentes de 2015 et 2018 et de définir des axes d'amélioration afin qu'ils/elles puissent suivre et réussir leurs études dans les meilleures conditions possible.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Ouverture de la Bibliothèque universitaire provisoire (BUP)

La BUP a ouvert ses portes le 16 novembre 2020 sur le campus Porte des Alpes. Elle offre un choix de 70 000 documents et 156 places assises, en attendant le nouvel espace documentaire situé dans La Ruche, le futur Learning centre de l'Université (voir la rubrique « Patrimoine »).



LES BU, C'EST :

809

PLACES ASSISES

131

HEURES
D'OUVERTURE
PAR SEMAINE

100

BASES DE DONNÉES
NUMÉRIQUES

Maintien de l'accès aux espaces sur les campus

Les BU sont restées ouvertes toute l'année universitaire. En application du protocole sanitaire, la réservation des places a été obligatoire jusqu'à l'été 2021 et les ambassadeur/drices étudiant.es ont aidé le personnel des bibliothèques à faire respecter les gestes de protection. Si l'extension horaire en semaine jusqu'à 22 heures prévue à la BU Chevreul n'a duré que peu de temps, elle a ouvert comme prévu tous les week-ends et certains jours fériés entre octobre 2020 et juin 2021, avec l'aide des moniteur/trices étudiant.es.

Des services très sollicités

Malgré une présence restreinte sur les campus pendant l'année 2020-2021, les BU ont maintenu les services qu'elles proposent. La documentation électronique a été largement plébiscitée et augmentée. Le service Bibliothécaires en ligne a été très utilisé, principalement sur les questions de prêt et de retour des documents. Les BU de l'établissement ont participé à une opération nationale intitulée « Prêt de chez vous » facilitant le retour des ouvrages dans n'importe quelle BU en France. Le Prêt entre Bibliothèques est devenu gratuit depuis janvier 2021. Enfin, les ateliers Doc, des formations proposées par les équipes du Service Commun de Documentation, ont été maintenus, en majorité en visioconférence.

Une démarche d'amélioration continue

Le Service Commun de Documentation a réalisé une enquête entre 2019 et 2021, en collaboration avec le Service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP), dans l'objectif de proposer des collections imprimées et électroniques encore plus adaptées aux pratiques et aux besoins des étudiant.es et enseignant.es-chercheur.es. En parallèle, la BU Chevreul, qui a fêté ses 15 ans en janvier 2021, continue d'être un lieu de travail et de rencontres plébiscité par les étudiant.es. Évaluée lors du Baromètre Marianne 2020, elle a obtenu la note de 8,2/10 dans le cadre des nouveaux engagements du programme « Services Publics + ».



“L’Université Lumière Lyon 2 s’engage pour que le handicap ne soit pas un frein aux études. Un accueil spécifique est organisé pour évaluer les besoins, définir et proposer à l’étudiant.e un PAEH (Plan d’accompagnement de l’étudiant.e en situation de handicap), adapté à ses besoins. En collaboration avec le Service de Santé Universitaire, les équipes des composantes et au besoin d’autres services et des partenaires extérieurs, la Mission Handicap coordonne la mise en œuvre des aménagements proposés pour les études et les examens : aide à l’accessibilité sur les campus, récupération de cours d’étudiant.es solidaires grâce au dispositif de partage de notes de cours, soutien pédagogique, prêt de matériel adapté, accueil spécifique dans les bibliothèques universitaires, aménagement de l’emploi du temps, étalement du cursus, dispense d’assiduité, majoration du temps d’examen, etc. La crise sanitaire ayant débuté en mars 2020, la Mission Handicap était prête à faire face de nouveau à l’accueil et l’accompagnement des étudiant.es en situation de handicap dans les conditions de l’enseignement à distance. Nos outils et procédures ont évolué pour s’adapter au travail à distance. Nous avons rapidement mis tout en œuvre pour maintenir le suivi de nos étudiant.es en veillant aux problématiques de précarité numérique et de santé mentale.”

Myrtille Perrin

Responsable du pôle
Mission Handicap

POUR UNE POLITIQUE INCLUSIVE DU HANDICAP

FOCUS « RENCONTRES AUTOUR DU HANDICAP »

Du 6 au 10 avril 2021, la Mission Handicap a proposé « Les Rencontres autour du Handicap » en mode hybride afin d’informer, de former, de sensibiliser mais aussi de permettre à toutes et à tous de mieux percevoir les situations de handicap. Au programme : une formation aux premiers secours en santé mentale ; un atelier culinaire en ligne avec Grégory Cuilleron, chef cuisinier lyonnais lui-même en situation de handicap ; une visioconférence « Emploi & Handicap » organisée avec la Ville de Lyon ; une présentation de l’offre de formation en lien avec les questions de handicap ; une sensibilisation au sport adapté organisée en présentiel par le Service des Activités physiques et sportives de l’Université...

EN 2020-2021, LA
MISSION HANDICAP
A ACCOMPAGNÉ

775
ÉTUDIANT.ES
EN SITUATION
DE HANDICAP,
BÉNÉFICIAIRES
D’UN PAEH

109
ÉTUDIANT.ES
BÉNÉFICIENT
D’UN ORDINATEUR
PERSONNEL POUR
LES EXAMENS

1013 ^H
D’AIDE HUMAINE
DÉDIÉES À
L’ACCOMPAGNEMENT
PAR DES ASSISTANT.ES
VACATAIRES RECRUTÉ.ES
ET FORMÉ.ES PAR
LA MISSION HANDICAP

159
ÉTUDIANT.ES VOLONTAIRES
POUR LE « PARTAGE
DE NOTES DE COURS »
AVEC UN.E ÉTUDIANT.E EN
SITUATION DE HANDICAP

SOUTIEN DE LA PRATIQUE SPORTIVE

L'UNIVERSITÉ OBTIENT LE LABEL GÉNÉRATION 2024

Fin janvier 2021, le délégué ministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques a informé la Présidence de l'Université Lumière Lyon 2 de l'obtention de la labellisation Génération 2024 pour trois années. L'obtention de ce label est une reconnaissance de l'engagement de l'Université qui a inscrit la promotion des activités physiques et sportives, à travers un encadrement et des équipements de qualité, dans son projet d'établissement comme axe de développement en soutien à la vie étudiante et aux conditions d'études.

3 623
ÉTUDIANT.ES
INSCRIT.ES EN COURS
D'ACTIVITÉS
PHYSIQUES
ET SPORTIVES

38
ÉTUDIANT.ES
SPORTIF/VES
DE HAUT NIVEAU

+ DE
40
ACTIVITÉS
PROPOSÉES,
DU NIVEAU
DÉBUTANT
JUSQU'AUX
COMPÉTITIONS

Le dossier de candidature porté par le Service des Activités physiques et sportives propose des actions s'articulant autour de 4 axes :

- développement de liens entre l'établissement et son environnement associatif sportif ;
- participation à la recherche et aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
- accueil et accompagnement des sportif/ves de haut niveau ;
- mise à disposition des équipements sportifs.

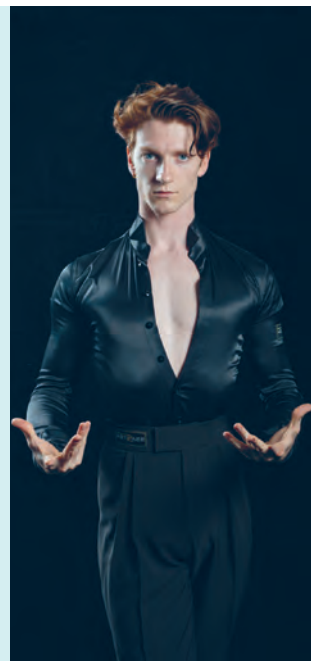
Ce label vise non seulement à soutenir le développement de la pratique sportive dans l'enseignement supérieur, mais également à renforcer ses objectifs d'inclusion, de santé, de respect et d'engagement citoyen.

AMÉNAGEMENTS POUR LES SPORTIF/VES DE HAUT NIVEAU

Prenant appui sur les dispositions législatives et réglementaires assurant la promotion du sport de haut niveau dans l'Enseignement supérieur, le Service des Activités physiques et sportives de l'Université a reçu délégation de responsabilité pour attribuer le statut de sportif/ve de haut niveau selon les listes officielles du ministère des Sports ou pour assimilation.

Maxime Bourgault,
sportif de haut niveau en
danse sportive, étudiant
en Lettres, Sciences
du langage et Arts :

« L'Université m'a permis d'être prioritaire lors des choix de séminaires en raison de mon emploi du temps chargé. J'ai aussi pu bénéficier de déplacements d'exams auxquels je ne pouvais pas assister à cause des compétitions, et d'une dispense de stage et de son rapport, normalement obligatoires lors du Master 2. »



Selon les cas, ce statut permet aussi de bénéficier de dispenses d'assiduité, d'un cursus personnalisé adapté aux contraintes sportives, ou encore de la prise en compte des résultats des compétitions fédérales dans la notation en sport.

MAINTIEN DES ACTIVITÉS AU SECOND SEMESTRE

3 623 étudiant.es inscrites.es en cours d'activités physiques et sportives. C'est un chiffre bas par rapport aux autres années (plus de 5 000 inscriptions par an en général), mais c'est un bon chiffre étant donné la proportion élevée d'étudiant.es en distanciel, d'autant plus que tous les cours se sont déroulés en présentiel. Les randonnées et sorties d'escalade et de trail en pleine nature en fin d'année universitaire ont connu un grand succès, témoignage d'un besoin d'évasion et de grand air pour les étudiant.es après une année universitaire difficile. Les activités sportives se sont déroulées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

CRÉATION D'UNE CELLULE À DESTINATION DES ÉTUDIANT.ES

Engagée dans une politique volontariste pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violences sexuelles et sexistes, l'Université a créé en mars 2021 une cellule discrimination, harcèlement et violences sexuelles et sexistes à destination des étudiant.es. Cette cellule prolonge la démarche lancée depuis 2019 auprès des personnels.

Ses missions, qui mobilisent plusieurs services de l'Université, sont :

- d'accompagner et d'orienter les étudiant.es victimes d'une situation de discrimination, de harcèlement et de violences sexuelles et sexistes ;
- d'être un lieu ressource pour tout.e étudiant.e, victime ou témoin, sur ces questions ;
- de prévenir ces situations en sensibilisant l'ensemble de la communauté universitaire ;
- de prendre les mesures administratives, judiciaires et/ou disciplinaires nécessaires (aucune démarche n'est réalisée sans l'accord des étudiant.es).

Comment saisir la cellule ?

L'Université a formé des personnes de confiance, professionnel.les du Service de Santé Universitaire et assistante sociale de la Vie étudiante, aptes à recevoir en toute confidentialité des témoignages ou appels à l'aide en cas de situation de discrimination, de harcèlement ou de violence. Afin d'obtenir un rendez-vous sous 15 jours, les étudiant.es peuvent solliciter cette cellule via un formulaire en ligne, dont le traitement est sécurisé et soumis au secret professionnel.

Une campagne de sensibilisation

Le Service de Santé Universitaire, le Service de la Vie Étudiante, l'assistante sociale de l'Université, les représentant.es étudiant.es et la Direction de la Communication ont collaboré pour créer une campagne de sensibilisation auprès des étudiant.es et personnels de l'Université. « Ne fermons pas les yeux », « Libérons la parole », « Soyons à l'écoute » : ces accroches se retrouvent sur les différents visuels, affichés sur les campus et présents sur les réseaux et le site internet de l'établissement. Sur les affiches, un QR-code permet d'accéder directement à la page de saisie des cellules. En complément, en avril 2021, le Pôle Formation des personnels de la Direction des Ressources humaines et de l'action sociale a proposé les deux formations suivantes : Journée de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles ; Sensibilisation aux discriminations et questions de genre.



Une enquête construite avec l'Observatoire de la Vie Étudiante

L'Université Lumière Lyon 2 s'est fait accompagner par l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'Enseignement supérieur dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en donnant la parole aux étudiant.es. La priorité de l'établissement était de faire un état des lieux des connaissances des étudiant.es sur les violences sexistes et sexuelles afin de mettre en place des dispositifs et animations adaptés à la lutte contre les violences et à la sensibilisation sur le sujet en 2021-2022. Sensibiliser les étudiant.es permettra de mieux comprendre ce qu'ils/elles vivent et de leur donner les clés pour lutter contre les violences dont ils/elles peuvent être témoins ou victimes. Afin de répondre à ces objectifs, l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'Enseignement supérieur a co-construit avec des représentant.es et des étudiant.es de l'établissement un questionnaire permettant d'appréhender la perception des violences sexistes et sexuelles par les étudiant.es. Le questionnaire a été diffusé du 7 au 26 mai 2021 sur leurs boîtes mails. Une journée de restitution des résultats de l'enquête est prévue en novembre 2021.

ADOPTION D'UN PLAN D'ACTIONS D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES 2021-2023

L'Université se situant au cœur des transformations culturelles et sociales, l'égalité et la lutte contre les discriminations s'inscrivent dans l'ensemble de ses activités. Il est de sa responsabilité de diffuser les savoirs, de participer aux débats et de contribuer à une meilleure appréhension de ces thématiques. Elle les intègre également à ses propres pratiques et sa propre organisation. Après passage dans les différentes instances, le plan d'action pour l'égalité professionnelle Femmes/Hommes 2021-2023 a été présenté en Comité technique et adopté par le Conseil d'administration le 12 mars 2021.

Un projet collectif...

Au-delà d'une réponse à une demande réglementaire, la lutte contre les inégalités, les discriminations et le harcèlement est inscrite dans le projet d'établissement, l'Université souhaitant s'engager dans la durée. Ce plan d'action est construit sur l'idée première que, pour agir concrètement et efficacement sur l'ensemble de ces thèmes, il est primordial de comprendre les origines et les sources. Ces analyses permettent d'apporter des explications et d'envisager des solutions. À partir de cette réflexion et de ce choix méthodologique, ce premier plan d'action se distingue par la mise en place de nouveaux indicateurs à suivre, le recensement de pratiques, mais également d'actions de sensibilisation sur de nombreux sujets : les biais de genre, les violences sexistes et sexuelles, les discriminations, etc. Entre 2021 et 2023, la réalisation de ces actions va nécessiter la mobilisation de nombreux acteurs, notamment dans les services dédiés à la gestion des Ressources humaines et des politiques en faveur de l'ensemble des personnels, mais également de manière plus transversale.

Le rapport social unique (RSU)

En 2020, le traditionnel bilan social de l'établissement et le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes établi depuis 2018 à l'Université Lumière Lyon 2 ont fusionné pour devenir le rapport social unique (RSU). Le RSU 2020 intègre une analyse fine des données quantitatives disponibles en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Il offre une mise en perspective des différenciations en matière de rémunérations, de progression dans les carrières professionnelles, d'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle, et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, les discriminations et les agissements sexistes.

« Permettre
aux étudiant.es
concerné.es de
bénéficier d'un
accompagnement »



Christine Morin-Messabel

Vice-présidente Égalité
et lutte contre les discriminations

En quoi consiste le plan d'actions d'égalité professionnelle Femmes/Hommes 2021-2023 ?

Il consiste en l'élaboration et la mise en œuvre par les employeurs publics d'un plan d'action selon **quatre thématiques** obligatoires qui concernent :

1. la question de la rémunération des personnels et notamment la prévention des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
2. la question de leur carrière et de la progression de celle-ci et la garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois et grades ;
3. la question de la conciliation des temps de vie dans une perspective pro-égalitariste ;
4. et enfin la question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement, les discriminations et les agissements sexistes.

Ce plan d'action mobilise tous les services universitaires. Depuis 2019, les personnels de l'Université confronté.es à une situation de souffrance au travail peuvent s'appuyer sur la cellule d'écoute et d'accompagnement. En mars 2021, l'Université Lumière Lyon 2 a inauguré la cellule discrimination, harcèlement et violences sexuelles et sexistes à destination des étudiant.es.

“Des actions de sensibilisation et de formation sur ces questions sont également menées auprès des étudiant.es et des personnels.”

À quels besoins répond l'inauguration de la cellule discrimination, harcèlement et violences sexuelles et sexistes ?

La création de cette cellule répond aux recommandations ministérielles de prévention et de traitement du harcèlement sexuel dans les établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche (circulaire n°2015-193). Son objectif est de permettre aux étudiant.es concerné.es de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien, mais aussi de mettre en place une enquête administrative avec leur accord. C'est un outil indispensable pour lutter contre toutes les formes de discrimination, de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Des actions de sensibilisation et de formation sur ces questions sont également menées auprès des étudiant.es et des personnels au sein de l'Université Lumière Lyon 2 en complément de ces cellules.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



L'Université bénéficiaire du plan France Relance

Dans le cadre du plan France Relance, l'Université Lumière Lyon 2 obtient une dotation de 4 123 197 € pour financer six opérations immobilières. Cette dotation permet à notre établissement de poursuivre la rénovation de ses campus afin d'améliorer les conditions d'études, de travail et de vie des étudiant.es et personnels, démarche s'inscrivant également dans l'engagement de transition énergétique et écologique de l'Université. Afin de répondre à l'appel à projets et piloter ceux-ci, les services Grands Projets et Ingénierie immobilière de la Direction de l'Immobilier de l'Université, avec l'appui de la Direction des Affaires juridiques, institutionnelles et des marchés, se sont mobilisés activement depuis octobre 2020 au regard des enjeux de délai et de fiabilisation des financements.

Miser sur les énergies renouvelables

Les opérations proposées par l'Université dans le cadre de cet appel à projets présentent une haute plus-value environnementale, conformément à l'engagement en matière de développement durable et de gestion écologique pris en Conseil d'administration en septembre 2018. En ajustant les moyens de production et les consommations au plus près des

besoins, il s'agit de maîtriser de manière optimale nos dépenses énergétiques. Les travaux engagés doivent en effet permettre de réduire les consommations de chauffage et d'électricité et rendre notre impact environnemental plus vertueux. De fait, la part actuelle d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique de l'Université va grandement progresser grâce au raccordement au chauffage urbain sur le campus Porte des Alpes, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de La Ruche ainsi que la mise en place d'éclairage LED. Les travaux concernent par ailleurs l'installation de pompes à variation de vitesse, la mise en place de robinets thermostatiques et la gestion technique centralisée (GTC).

Poursuite du Plan Campus

En cours depuis 2016, le Plan Campus entame sa dernière ligne droite sur le campus Berges du Rhône avec une fin prévisionnelle d'opération ne devant pas dépasser l'année 2021. L'un des objectifs des travaux est l'amélioration thermique des bâtiments grâce au changement de menuiseries, aux travaux d'isolation, à la révision de la toiture et au pilotage du chauffage (voir la rubrique « Patrimoine »).

Romain Grenier

*Directeur régional académique
de l'Immobilier du Rectorat de Lyon*

Quels sont les enjeux du Plan de relance ?

Le budget total du Plan France Relance est de 100 milliards d'euros, dont 2,7 milliards d'euros spécifiques à l'Immobilier de l'État. Pour ce volet, les 2 grands enjeux sont d'allouer rapidement des budgets au Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et d'accélérer la mise à niveau de la performance énergétique des bâtiments. L'appel à projets destiné aux établissements d'Enseignement supérieur a été mis en place très rapidement, dès juillet 2020. Les projets doivent être engagés avant 2022, ce qui est un énorme challenge, à la fois en termes de complexité des opérations mais aussi en termes financiers (les budgets alloués sur 1 an sont plus importants que ceux dont on dispose normalement sur 7 ans). C'est donc un défi véritablement extraordinaire.

Quel est votre regard sur ce qui a été mis en œuvre à l'Université dans le cadre de ce Plan ?

En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons reçu 200 dossiers d'établissements d'Enseignement supérieur, dont la moitié ont été retenus. Le critère principal de sélection était le rapport entre le budget investi et le gain énergétique réalisé. L'Université Lumière Lyon 2 obtient un beau résultat avec 6 dossiers lauréats, soit un budget de 4,12 millions d'euros. Ce Plan est une opportunité pour engager des actions à gains rapides, très utiles en termes de performance énergétique, de maintenance et d'économie, surtout

à l'échelle d'un campus. L'Université obtient également le financement du raccordement au chauffage urbain du campus Porte des Alpes. Jusqu'alors, nous ne savions pas financer cette opération d'un montant de plus de 2 millions d'euros qui permettra de remplacer un chauffage au gaz naturel émetteur de CO₂ par une source de chaleur fortement décarbonée à Lyon et alimentée par des énergies renouvelables.

Comment le Rectorat collabore-t-il avec la Direction de l'Immobilier de l'Université ?

L'Université Lumière Lyon 2 est un bel exemple de la montée en compétences demandée aux universités pour la gestion du patrimoine : elle s'est dotée d'une Direction de l'Immobilier expérimentée, ce qui lui permet d'être plus autonome dans la définition des projets, leur mise en œuvre et leur pilotage. La collaboration avec le Rectorat est double : au quotidien, nous accompagnons l'Université dans la définition et le financement de ses projets ; plus largement, nous représentons le ministère de tutelle et avons donc un rôle de contrôle. Par exemple, dans le cadre du Plan de relance, nous avons prévenu très tôt les établissements de l'imminence d'un appel à projets pour qu'ils l'anticipent et nous les avons conseillés pour préparer des dossiers solides. Nous les aidons ensuite à remplir efficacement les outils de suivi et vérifions le bon usage des financements obtenus.



LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT

La transition écologique et environnementale est un enjeu prioritaire de l'Université Lumière Lyon 2. En septembre 2018, par le biais d'une délibération prise au Conseil d'administration, l'Université a affirmé son engagement en matière de développement durable et de gestion écologique ainsi que sa responsabilité éco-citoyenne. S'inscrivant dans l'ambition collective et la trajectoire commune du site universitaire Lyon Saint-Étienne, cet engagement doit trouver son déploiement à travers toute l'Université, dans l'ensemble de ses actions internes, que ce soit dans sa gestion quotidienne ou dans les futurs projets immobiliers par exemple. Au cours des dernières années, de nombreuses actions ont déjà été menées, tant pour améliorer la qualité énergétique et environnementale des locaux que pour faire évoluer les pratiques quotidiennes. Cet engagement s'inscrit dans la lignée du programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030, adopté en 2015 par les États membres de l'ONU, s'articulant autour de 17 objectifs de développement durable.

Pour en savoir plus :

www.globalcompact-france.org/p-130-odd

Composteurs sur le campus Berges du Rhône

Un grand projet écoresponsable a été voté lors du Budget Participatif Étudiant 2019-2020. Dans le cadre de cette initiative, 3 composteurs de 400 litres chacun ont été installés dans la cour centrale du campus Berges du Rhône à destination des étudiant.es et personnels de l'Université. L'équipe Compost'U, composée d'étudiant.es en 3^e année de Licence « Géographie et aménagement - ville et urbanisme », a travaillé à leur mise en place.



Écocendriers sur les campus

L'Université a installé des écocendriers sur les campus afin de réduire l'impact des mégots de cigarettes. Les cendriers installés par la société ÉcoMégot® fonctionnent comme des bornes de collecte, relevées par EmerJean, un chantier d'insertion situé à Villeurbanne. Ainsi, les écocendriers contribuent à offrir une seconde vie aux déchets – en devenant un combustible se substituant aux énergies fossiles – mais aussi à la création d'emplois pour des personnes qui en sont éloignées.

UN CHOIX DE GOUVERNANCE AFFIRMÉ

Les enjeux concernant la transition écologique sont désormais portés politiquement grâce à la désignation, en 2021, d'un Vice-président en charge des campus et de la transition écologique, Bernard Baudry. **Il s'est vu confier, entre autres, les missions suivantes :**

- **contribuer** à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'établissement transversale, articulée et en lien avec les partenaires internes et externes, en matière de développement durable afin de favoriser la transition écologique de l'établissement ;
- **accompagner** les services et les membres de la communauté universitaire dans la prise en compte et la mise en cohérence des objectifs de développement durable dans leurs procédures ;
- **veiller** à la cohérence des projets immobiliers et des usages des locaux avec la stratégie de transition écologique de l'établissement.

La mise en œuvre de la plupart des orientations retenues nécessite des évolutions des pratiques et des organisations qui doivent être envisagées sur le moyen terme. En vue de structurer cette démarche et de fixer des objectifs intermédiaires qui permettent à l'établissement de progresser, une feuille de route sera proposée au Conseil d'administration chaque année à compter de septembre 2021.

forma- tion

L'année universitaire 2020-2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire. Ayant à cœur la réussite et les conditions d'études et de vie des étudiant.es, l'Université Lumière Lyon 2 a mis tout en œuvre pour adapter les enseignements, les examens, les projets pédagogiques, les événements liés à la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle. Deux campus connectés ont été mis en place avec des communautés de communes. Une vaste campagne de communication a mis en lumière la diversité des Masters proposés par l'établissement. Enfin, l'Université continue de développer l'offre de formations continues et en apprentissage.

“L’année a été compliquée par les multiples évolutions des mesures sanitaires. Après une rentrée 2020 en présentiel avec des cours magistraux à demi-jauge, il a fallu dès octobre basculer vers des travaux dirigés en comodal, puis renoncer à presque tout présentiel en novembre. À partir de 2021, le parcours s’est inversé avec un début d’année à distance et un retour progressif en présentiel très limité, beaucoup d’étudiant.es ayant quitté leur logement lyonnais. Certain.es n’ont ainsi quasiment pas mis les pieds sur nos campus et ont passé une année très isolé.es des autres, sans vie étudiante, sans emploi pour les soutenir financièrement. Nous avons proposé des solutions à la précarité numérique, mis en place une Plateforme d’entraide en ligne et des tutorats (voir la rubrique « Nos engagements : Amélioration des conditions de vie et d’études »). Les cours de sport ont pu reprendre en février en jauges réduites, ce qui a été très apprécié des étudiant.es présent.es. Cette année, en plus de mettre en lumière la précarité étudiante, a souligné l’importance d’être tou.tes ensemble sur les campus. Enseignant.es et personnels ont été fortement mobilisé.es pour mettre en place des rentrées décalées selon les niveaux, mettre à jour les emplois du temps, les affectations de salles, les modalités pédagogiques et d’évaluation. Il a fallu refaire à plusieurs reprises ce qui est d’ordinaire planifié en septembre pour toute l’année, ce qui a été éprouvant pour les équipes. Nous avons eu accès à de nouveaux outils numériques tels qu’Ubcast pour la retransmission des cours à distance : il a fallu s’en emparer en un temps record, en surmontant les difficultés techniques des débuts. Enseignant.es et étudiant.es ont (re) découvert les multiples fonctionnalités de la plateforme de cours Moodle. Le Service de la Pédagogie du Supérieur a accompagné les composantes en proposant des formations et en déployant un réseau d’enseignant.es référent.es Hybridation. Cela a ouvert des perspectives d’innovations pédagogiques que nous valoriserons dans des retours d’expérience.”

Marie-Karine Lhommé

Vice-présidente en charge de la Formation

ADAPTATION DES ENSEIGNEMENTS

Pour pouvoir adapter les enseignements et les examens en mode hybride ou en distanciel, l’Université s’est dotée de nombreux outils pédagogiques, a équipé ses locaux et a formé les enseignant.es à ces nouvelles pratiques (voir les rubriques « Numérique » et « Ressources humaines »).

Dans les composantes d’enseignement, les pôles de gestion de la scolarité et les enseignant.es ont dû absorber de profonds changements, notamment pour intégrer les enseignements, examens et jurys à distance et répondre aux inquiétudes des étudiant.es. En parallèle, les étudiant.es ont pu accéder au « Guide de l’étudiant.e confiné.e » sur leur espace intranet, afin de suivre des tutoriels pour se connecter aux cours à distance, bénéficier d’une assistance numérique ou encore être accompagné.es (voir la rubrique « Nos engagements : Amélioration des conditions de vie et d’études »). Dès le retour progressif des étudiant.es sur les campus, ce guide numérique a été actualisé, grâce à une collaboration étroite entre les Directions de la Communication et de la Formation, avec les dernières informations pratiques concernant les salles, services et dispositifs d’accompagnement accessibles sur les campus.

13

COMPOSANTES D’ENSEIGNEMENT

4

DOMAINES DE FORMATION ET DE RECHERCHE :

– ARTS, LETTRES, LANGUES
– DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
– SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
– SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ

Adaptation des projets pédagogiques

Compte tenu du contexte sanitaire, les promotions 2020-2021 ont proposé leurs projets en ligne ! Découvrez les podcasts des étudiant.es du Master RISE sur les enjeux environnementaux actuels, les podcasts en anglais « Learn with U.S. » sur la politique et l’histoire des États-Unis des étudiant.es en Licence bi-disciplinaire Anglais et Science politique ou Sciences sociales, ou encore les émissions en live sur Twitch des étudiant.es d’Horizons Médiatiques, le média école du Master « Nouvelles pratiques journalistiques ».

ADAPTATION DES ÉVÈNEMENTS

Ayant à cœur la réussite et les conditions d'études des étudiant.es, l'Université a maintenu les grands rendez-vous de l'année en les adaptant en mode hybride ou virtuel :

— **« Lyon 2 fait sa rentrée » :** l'Université a fait le choix d'organiser une rentrée majoritairement en présentiel afin de favoriser le lien pédagogique entre étudiant.es et enseignant.es. Sur le site institutionnel de l'Université, un espace a été conçu pour accueillir au mieux les étudiant.es, notamment les primo-arrivant.es. Ils/elles ont pu retrouver toutes les ressources en ligne et participer aux réunions qui présentent la vie des campus en live sur Facebook !
Nouveau ! Avec le « Campus 2 poche », les informations pratiques sont rassemblées en un dépliant qui tient dans la poche pour bien commencer l'année.

— **« Conférences et ateliers Orientation en ligne » :** dès le mois d'octobre 2020, le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) a proposé d'accompagner les étudiant.es en organisant pendant toute l'année de nombreux ateliers et conférences thématiques sur l'orientation et l'insertion professionnelle en visioconférence.

— **« Lyon 2 vous rencontre » :** un espace du site internet de l'Université proposé par le SCUIO-IP a permis aux lycéen.nes et à leurs parents d'être informé.es sur notre offre de formation post-bac et d'échanger en ligne avec nos conseiller.es grâce à un forum.
Nouveau ! La Direction de la Communication a réalisé 15 vidéos de présentation des portails, la 1^{re} année de Licence pluridisciplinaire. Découvrez-les sur la chaîne YouTube de l'Université.

— **« Salon virtuel des études supérieures » :** du 14 au 16 janvier 2021, l'Université a participé au Salon virtuel consacré aux études supérieures de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par le magazine *l'Étudiant*. Les visiteur/euses ont pu se renseigner en ligne sur notre offre de formation et échanger avec nos conseiller.es dans ce salon entièrement digital.

Nouveau ! Ils/elles ont même pu découvrir nos campus grâce à une visite virtuelle !

— **« Mois des Licences pro et des Masters » :** pendant tout le mois de mars 2021, les Responsables pédagogiques ont présenté les Masters de l'Université et le SCUIO-IP a organisé des conférences en ligne sur l'insertion professionnelle et les orientations disponibles après la Licence.



Lumière sur les Masters de l'Université

Outre ses nombreuses Licences, l'Université Lumière Lyon 2 propose 166 parcours de Masters dont certains sont uniques en France. C'est cette diversité que l'établissement a souhaité mettre en avant à travers une campagne de communication, lancée le 1^{er} mars 2021. Cette campagne, portée par la Direction de la Communication, est vouée à être renouvelée chaque année. « Se former pour inventer, transformer, penser, s'engager dans la société de demain » : durant 3 mois, des visuels présentant ces 4 accroches ont été partagés sur les campus et le site institutionnel. Une campagne publicitaire a aussi été lancée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), pour faire découvrir 10 Masters en vidéo : www.univ-lyon2.fr/masters2021

46

MENTIONS DE
LICENCES

22

LICENCES
PROFESSIONNELLES

5

BACHELORS
UNIVERSITAIRES
DE TECHNOLOGIE
(BUT)

49

DIPLOMES
UNIVERSITAIRES

166

PARCOURS DE
MASTERS

Zoom sur de nouvelles formations :

– Le Diplôme Universitaire « Logement d'abord »

Ouvert aux professionnels de l'intervention sociale et de la santé, ce DU est consacré à la conception d'une nouvelle politique publique visant à répondre aux problématiques de mal logement sur le territoire français (sans-abrisme, saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, etc.).

– L'année préparatoire Chinoise

Cette mise à niveau en Chinois destinée aux bachelier.es existe déjà pour les études musicales et pour l'arabe. Ouverte à la rentrée 2020, cette année préparatoire connaît déjà un grand succès !

retranscriptions, observations, descriptions), il présente une enquête sur le soin et décrit une socialisation universitaire en train de se faire.

En savoir plus : www.univ-lyon2.fr/universite/publications/bribes-de-soins

Prix de l'ISERL 2020

Félicitations à Mouhamed Gueye, étudiant en Master « Sciences des religions et sociétés », qui a reçu le prix doté par l'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité (ISERL) et l'Association des Amis de l'Université de Lyon (AAUL) pour son travail intitulé « Enseignement du religieux, radicalisme islamiste au Sénégal : étude d'une problématique contemporaine ».

Prix des Mémoires de l'ESS 2020

Trois étudiants de l'Université sont lauréats du Prix des Mémoires en Économie Sociale et Solidaire (ESS) organisé par le Centre des jeunes, des dirigeants, des acteurs de l'économie sociale et solidaire (CJDES). Un grand bravo à Victor Vachelard pour son mémoire « Les structures ESS de l'alimentation et la résilience alimentaire du territoire francilien », Robin Brisset Doyle pour son mémoire « Les pratiques de solidarité des organisations de l'ESS au temps du Covid-19 », et Loïc Rigaud pour son mémoire « L'habitat coopératif à l'épreuve du concept du commun ».

PUBLICATIONS ET DISTINCTIONS D'ÉTUDIANT.ES



Publication « Bribes de soins »

Benoît Eyraud, maître de conférences en sociologie et chercheur au Centre Max Weber, et Charlie Duperron, doctorant en sociologie, ont eu le plaisir d'annoncer la publication de l'ouvrage « Bribes de soins. Expériences, socialisations, méthodologies universitaires » aux Éditions de Let Know Café. Ce livre, issu d'un cours de méthodologie, est co-écrit avec 66 étudiant.es en 1^{re} année de Licence Sciences sociales. Par ses formats pluriels (conversations, entretiens,

Le projet Unidoll finaliste du concours Campus Création

« Une poupée unique pour un enfant unique », telle est la devise d'Unidoll qui propose des poupées personnalisables libérées des stéréotypes. Unidoll, porté dans le cadre du Projet Entreprendre, a été retenu pour la finale du concours Campus création ! Il s'est distingué parmi plus de cent projets d'universités ou écoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Félicitations à Lycia Larabi, Imène Nouri, Ludovic Morisseau, Inès Azzouzi, Julie Cruchère, Manon Etard, Thomas de la Blanchardière, toutes étudiant.es en 3^e année de Licence Administration Économique et Sociale (AES) à la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié.

Découvrir les prix et distinctions :

www.univ-lyon2.fr/universite/bourses-prix-et-distinctions

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE

800
ÉTUDIANT.ES
EN ALTERNANCE

1000
ADULTES
EN REPRISE
D'ÉTUDES

+ DE
1000
ENTREPRISES
PARTENAIRES

Pour faire face aux enjeux économiques et accompagner les évolutions du monde du travail, l'Université Lumière Lyon 2 a créé un CFA, Centre de Formation des Apprenti.es, actif dès la rentrée 2020. Le développement de l'apprentissage est un outil majeur de l'emploi et permet de répondre aux besoins exprimés par les entreprises et les responsables des Ressources humaines. Le CFA les accompagne aussi dans la mise en œuvre des nombreux dispositifs d'aides.

Le pôle Ingénierie & Développement du Service de la formation continue poursuit l'accompagnement et le conseil apportés aux équipes pédagogiques, permettant ainsi le développement de nouveaux projets de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) et de formation en alternance, dont l'apprentissage.

Nouvelles formations en alternance :

- **Licence professionnelle « Commercialisation des produits touristiques »** : en réponse à la demande des entreprises de tourisme, cette Licence permet de se spécialiser en langues et en techniques de commercialisation dans un secteur en pleine évolution.
- **Licence professionnelle « Métier de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme - parcours Nature en ville »** : cette Licence propose de former les professionnel.les confronté.es à l'accélération du développement urbain, pour contribuer à une ville plus écologique et plus agréable à vivre pour toutes.

- **Master 2 « Droit privé - Évènements sportifs et culturels »** : ce parcours a été conçu autour des problématiques juridiques transversales auxquelles les juristes et avocat.es travaillant dans le domaine du sport et/ou de la culture sont confronté.es.

Ouverture à l'alternance de formations déjà existantes :

- **Licence professionnelle « Droit, procédures et métiers du contentieux »** : ce parcours a pour objectif la formation et l'insertion professionnelle des étudiant.es dans le domaine du recouvrement de créances et de la gestion des dossiers contentieux ou pré-contentieux.
- **Licence professionnelle « Chef.fe de projet Communication - parcours Logiciels libres et conduite de projets »** : cette Licence ambitionne de former des étudiant.es qui seront en mesure de piloter et réaliser des actions de communication en utilisant des logiciels libres.
- **Licence professionnelle « Métiers du numérique - Conduite de projet web »** : ce diplôme national prépare aux fonctions de chef.fe de projet web junior ou de chargé.e de communication spécialisé.e dans le web.
- **Master 2 « Archéologie - parcours Archéosciences, cultures matérielles et territoires »** : cette mention forme les étudiant.es à la réalité des métiers de l'archéologie tels qu'ils sont exercés dans l'archéologie préventive, les métiers du patrimoine, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **Master 2 « Informatique - Data mining »** : ce Master forme des spécialistes dans les domaines du data mining, l'extraction de connaissances à partir de vastes bases de données.



“**D**epuis le 26 février 2021, je suis chargée de mission pour les campus connectés. Ma mission fut d’abord de déposer deux projets avec les collectivités territoriales qui avaient sollicité notre partenariat, afin d’obtenir une labellisation par le ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation. Les campus connectés offrent un espace de travail équipé et un soutien humain à des personnes qui optent pour une formation à distance car elles ne peuvent pas étudier loin de chez elles (empêchement financier, familial, médical...). Une fois inscrite dans une formation en ligne, la personne peut solliciter une place dans un campus connecté. La collectivité territoriale gère le campus et les tuteur/trices qui l’animent. L’université de proximité agit en soutien, offrant des services dont les étudiant.es ne peuvent profiter auprès de leur organisme de formation à distance, comme la bibliothèque universitaire ou les services de santé, de sport, de vie étudiante. J’ai donc travaillé avec différents services de l’Université pour définir ce que nous pourrions proposer en regard du budget de 10 000 € par an et par campus qui nous est alloué. Nous avons eu les résultats début mai 2021 : nos deux projets déposés sont lauréats et obtiennent une labellisation pour 5 ans, à partir de la rentrée 2021. Ma mission est, depuis, de collaborer avec les 2 communautés de communes pour mettre en œuvre l’ouverture de ces campus connectés. Dans les deux cas, nous travaillons avec des personnes attachées à leur territoire, soucieuses de l’avenir de leur jeunesse et enthousiastes dans leur collaboration avec l’Université Lumière Lyon 2. Elles se sont tournées vers notre établissement pour son attention aux publics empêchés et à la lutte contre la précarité en région. La communauté d’agglomération de l’Ouest rhodanien a même recruté une docteure de notre Université pour être tutrice de son campus connecté !”

**Florence
Bonnifay**

*Chargée de mission pour
les campus connectés*



L'UNIVERSITÉ PARTENAIRE DE 2 CAMPUS CONNECTÉS

Le 3 mai 2021, le gouvernement a révélé le nom des 49 « campus connectés » ayant rejoint la liste des 40 précédents, ouverts depuis la rentrée 2019. Ces tiers lieux sont portés par une collectivité territoriale, en lien avec une université de secteur. Deux d’entre eux sont accompagnés par l’Université Lumière Lyon 2 : le campus connecté de la communauté de communes Saône-Beaujolais à Belleville-en-Beaujolais et celui de la communauté d’agglomération de l’Ouest rhodanien à Tarare. Des partenariats qui résonnent comme de nouveaux tremplins vers l’université pour toutes. Freins géographiques, économiques et sociologiques sont les principales raisons qui empêchent les étudiant.es de poursuivre des études supérieures. Ce constat est partagé par les deux communautés de communes, dont le pourcentage d’étudiant.es et de jeunes diplômé.es est inférieur aux moyennes nationales. Néo-bachelier.es, élèves en reprise d’études et personnes en reconversion professionnelle seront les publics privilégiés de ces tiers lieux. Les campus connectés accueilleront jusqu’à 10 élèves à la rentrée 2021. Un développement progressif des campus est prévu, avec l’augmentation des effectifs pour arriver jusqu’à 50 élèves à la rentrée 2025.

inter- natio- nal

Malgré la crise sanitaire, l'Université Lumière Lyon 2 a poursuivi ses projets et collaborations. Sa nouvelle Charte Erasmus+ se veut plus inclusive, plus innovante, et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Côté partenariats, l'Université a notamment signé un accord avec l'Institut français du Proche-Orient qui vient renforcer les synergies dans le domaine de la recherche et de la formation en Sciences humaines et sociales. Enfin, fidèle à ses valeurs, l'Université a soutenu les projets de ses étudiant.es dans le cadre des bourses Eiffel 2021 et des Trophées des jeunes ambassadeur/drices 2021.

Beate Baldwin

Directrice des relations internationales



Comment avez-vous maintenu l'activité internationale malgré la crise sanitaire ?

L'Université Lumière Lyon 2 a mis un point d'honneur à continuer d'accueillir des étudiant.es internationaux/ales tout au long de l'année universitaire 2020-2021 malgré la crise sanitaire. Le Bureau des étudiant.es internationaux/ales s'est fortement investi pour maintenir le lien avec ces étudiant.es fragilisés (difficultés pour garder un emploi, risques accrus d'isolement) et pour qu'ils/elles réussissent. 756 étudiant.es ont bénéficié d'un accompagnement au Centre de Mentorat International, ce qui représente une augmentation de plus de 300 % par rapport à l'année dernière. « L'opération binôme », qui met en lien des étudiant.es internationaux/ales avec les étudiant.es locaux/ales, a été un vrai succès et une belle preuve de solidarité entre étudiant.es. Nous avons également permis à nos étudiant.es de poursuivre des mobilités physiques et parfois virtuelles. Beaucoup de mobilités ont été annulées par le pays ou l'université d'accueil. Les relations avec nos partenaires et le renouvellement des accords internationaux n'ont pas pâti de la crise sanitaire : tout comme l'année précédente, 33 accords ont été signés durant l'année (26 renouvellements et 7 créations).

Quel bilan dressez-vous de l'année universitaire 2020-2021 ?

Les équipes de la Direction des relations internationales ont fait preuve d'une grande créativité et d'une vraie détermination pour maintenir le lien avec les étudiant.es, malgré le manque de visibilité quant aux conditions sanitaires et le fait que beaucoup de projets financés n'ont pas pu maintenir leur planning. Leur investissement a permis un rapprochement des étudiant.es grâce à de nouveaux canaux de communication : rendez-vous en ligne, sessions d'information virtuelles, vidéos, modules de préparation à l'arrivée en France. De plus, nous avons pu organiser des événements à distance tels que le Salon virtuel des Journées de la Mobilité Internationale en octobre 2020. Nous avons également été sollicité par l'Ambassade de France en Ukraine pour intervenir au Séminaire régional virtuel « France/Partenariat oriental : coopération en enseignement supérieur » en avril 2021. Globalement, on constate une demande de plus en plus forte pour l'internationalisation à domicile, tel que le programme international MINERVE (1 077 inscrit.es en 2020 soit 20 % de plus qu'en 2019). Enfin, l'année universitaire a aussi été marquée par l'accréditation de la Charte Erasmus+ 2021-2027.

UNE NOUVELLE CHARTE ERASMUS+ 2021-2027

Le 15 janvier 2021, dans le cadre de la nouvelle programmation Erasmus+ (passage du programme 2014-2020 à 2021-2027), l'Université Lumière Lyon 2 a dû candidater pour proposer sa nouvelle Charte Erasmus pour l'Enseignement supérieur (Charte ECHE).

Notre Université s'est engagée, via cette nouvelle charte :

- à mettre en œuvre une **politique plus inclusive** pour mieux accompagner les mobilités internationales à destination de personnes en situation de handicap ;
- à développer **l'innovation pédagogique et l'internationalisation de l'établissement** à travers la mobilité étudiante et du personnel dans le cadre de formations et pratiques administratives communes et innovantes ;
- à renforcer **l'éducation au développement durable et à l'éducation numérique** avec le soutien de mobilités à moindre impact carbone, le recours à des activités virtuelles et le renforcement des outils numériques d'accompagnement au programme.

Les projets en cours et pour lesquels de nouvelles candidatures sont déposées répondent désormais à ces nouveaux objectifs.

140
NATIONALITÉS
REPRÉSENTÉES

Lancement de la Carte étudiante européenne

L'initiative Carte étudiante européenne s'inscrit dans le mouvement global de digitalisation d'Erasmus+ et notamment dans la stratégie communautaire qui vise « une Europe adaptée à l'ère numérique » à l'horizon 2024.

La Direction des Systèmes d'Information de l'Université, en lien avec la Direction des relations internationales, a travaillé sur l'évolution de la carte étudiante. Conçue pour fluidifier et accélérer l'accès des étudiant.es aux services sur les campus à l'échelle européenne, elle a été mise en place par notre établissement dès la rentrée 2021.



APPEL À PROJETS ERASMUS+ 2020

Focus sur le projet SHAKIN'

Cette année, l'Université Lumière Lyon 2 a vu 7 projets Erasmus+ sélectionnés par la Commission, un record ! Parmi ceux-ci, le projet SHAKIN' (Sharing subaltern knowledge through international cultural collaborations) a été retenu lors de l'appel à projets 2020 « Partenariat stratégique de l'enseignement supérieur pour l'innovation » lancé par l'Agence Erasmus+. Coordonné par l'Université Lumière Lyon 2, ce projet de 446 789 €, qui s'étend sur trois ans (2020-2023), est piloté à l'Institut de la communication. En collaboration avec 6 partenaires européens de 4 pays (France, Allemagne, Serbie, Suède), dont 3 universités et 3 organismes culturels, il se propose de promouvoir la diversification des sources de connaissances et des façons de travailler ensemble dans les projets culturels internationaux en revendiquant l'inclusion et le développement de savoirs subalternes. La préparation de la candidature a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif « Pack Ambition International » 2019-2020).

Les 6 nouveaux projets Erasmus+ coordonnés par l'IUT Lumière sur trois ans (2021-2024)

① **ED-EN HUBS**

(Portugal • Italie • Belgique • France) : améliorer la qualité de l'éducation à travers la consolidation de la relation éducation/entreprise ;

② **ENHANCE**

(Tunisie • Maroc • Portugal • Allemagne • France) : contribuer au renforcement des compétences des universités tunisiennes pour les formations sur la maintenance, la production et la qualité ;

③ **DIGIHEALTH**

(Pakistan • Thaïlande • Mongolie • Belgique • Royaume-Uni • France) : exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de développer des solutions intégrées aidant à surveiller les patient.es souffrant de maladie longue ;

④ **MONGWBL**

(Mongolie • France • Allemagne • Roumanie • Grèce) : développer la politique nationale et le cadre juridique sur l'apprentissage et la formation en alternance pour une meilleure employabilité des diplômé.es en Mongolie ;

⑤ **DIGITAQ**

(Algérie • France • Italie • Belgique) : doter l'activité de l'assurance qualité en Algérie d'un système d'information fonctionnant en réseau ;

⑥ **TETRIS**

(Amérique latine • Portugal • Espagne • Allemagne • France) : renforcer la collaboration industrie/université en améliorant l'efficacité des activités de transfert de technologies.



RENFORCER LA VISIBILITÉ INTERNATIONALE DE L'UNIVERSITÉ

L'université a lancé la version en anglais de son site web : welcome.univ-lyon2.fr. C'est un outil de valorisation de notre établissement à l'international qui a vocation à accroître son attractivité internationale non seulement auprès des étudiant.es, des enseignant.es, des chercheur.es mais aussi des partenaires institutionnels internationaux.

256

ÉTUDIANT.ES
ONT ÉTÉ ACCUEILLI.ES
À L'UNIVERSITÉ
DANS LE CADRE
D'UN ÉCHANGE.

345

ÉTUDIANT.ES
ONT EFFECTUÉ
UN SEMESTRE
OU UNE ANNÉE
À L'ÉTRANGER.



"We are very happy to announce the launch of our English website! welcome.univ-lyon2.fr It will allow us to improve the quality and accessibility of information (course offer, campus life, international, research) for international students, teachers, researchers. #BienvenueEnFrance"

ACCORDS & PARTENARIATS

Signature d'un accord avec l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo)

Afin de renforcer leur partenariat dans tous les champs de la recherche et de la formation en Sciences humaines et sociales, l'Université et l'Ifpo se sont rapprochés pour signer un accord-cadre de coopération le 21 juin 2021.

Cet accord vise à institutionnaliser et organiser une coopération dans tous les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche considérés d'intérêt commun :

- l'accueil d'enseignant.es et chercheur.es pour des missions de formation, d'enseignement et de recherche ;
- l'accueil de doctorant.es, stagiaires, étudiant.es du Master Sciences pour l'archéologie pour des stages pratiques sur des terrains de fouille ;
- le soutien à la recherche ;
- des programmes de formation, pédagogiques ou de recherche.

Un projet de formation en 2021-2022

À la demande de l'Ifpo, Bushra Farah, professeure certifiée de l'UFR des Langues de l'Université Lumière Lyon 2, assurera une formation à l'intention des équipes pédagogiques des enseignements en langue arabe de l'Institut, à Beyrouth et à Amman. Cette formation, initialement prévue en juin 2021 et reportée en raison des conditions sanitaires, se tiendra durant l'année universitaire 2021-2022 et sera consacrée au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et à sa mise en œuvre.

684

ACCORDS DE COOPÉRATION ACTIFS :

459 Erasmus+
193 monde
32 doubles
diplômes.

439

ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES DANS 79 PAYS.



Création de 2 doubles diplômes avec l'Université de Bergame

L'offre de doubles diplômes de l'Université Lumière Lyon 2 a été étoffée avec la signature de deux accords de coopération avec l'Université de Bergame en Italie, pour le Master en Sciences humaines et sociales, mention « Ville et environnements urbains », et le Master en Tourisme, mention « Management durable des destinations et des territoires ». Ces signatures répondent à l'augmentation d'étudiant.es italien.nes inscrit.es en Licence en classe européenne MINERVE et leur offrent la possibilité de continuer leurs études à l'Université.

UNE UNIVERSITÉ SOLIDAIRE

Obtention d'un financement pour le programme d'accueil des étudiant.es en exil

L'Université Lumière Lyon 2 a obtenu une subvention de 14 000 € pour l'année 2020-2021 de la part de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Cette subvention a été délivrée dans le cadre du programme AIMES (Accueil et intégration des migrants dans l'enseignement supérieur), en soutien au projet d'accueil d'étudiant.es réfugié.es ou demandeur.euses d'asile, et plus spécifiquement dédié au Diplôme Universitaire Passerelle - étudiant.es en exil (DUP) créé par l'établissement et habilité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Soutien aux étudiant.es et aux chercheur.es libanais.es

Suite aux événements du 4 août 2020 qui ont frappé le Liban, l'Université Lumière Lyon 2 s'est mobilisée dès la rentrée 2020 pour pouvoir accueillir des étudiant.es dans l'impossibilité de poursuivre leurs études à Beyrouth. Cet élan de solidarité a été suivi par l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a octroyé une subvention de 16 000 € pour soutenir financièrement 19 étudiant.es libanais.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2.



Jad Bou Assi,
22 ans, a pu rejoindre le Master Cinéma et Audiovisuel à l'Université Lumière Lyon 2.

NOS ÉTUDIANT.ES ONT DU TALENT

Programme des bourses Eiffel 2021

Financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le programme des bourses Eiffel a pour objectif d'attirer les meilleur.es étudiant.es internationaux/ales en leur permettant de suivre des études de Master ou de Doctorat en France.

Pour le volet Master, 5 étudiant.es ont été retenus, toutes de nationalité cambodgienne sauf une, originaire de Turquie.

- **Korona Chunn**, Droit des contrats ;
- **Sodavann Hak**, Analyse et politique économique ;
- **Eda Nur Koca**, Science politique - Politique internationale et analyse des transitions ;
- **Keu Socheata**, Droit social - mobilité des travailleur.euses ;
- **Komotkunthea Yin**, Administration publique, gestion des Ressources humaines.

Côté Doctorat, c'est **Florencia Bianca Messori**, étudiante argentine, qui a été sélectionnée. Son sujet de recherche recouvre les sciences sociales et politiques et s'intitule « Des foulards verts et bleus : controverses et mobilités autour de l'accès à l'avortement en Argentine (2007-2019) ».



Trophées des jeunes ambassadeur/drices 2021

Cette année, ce sont 24 étudiant.es internationaux/ales de notre Université qui ont intégré ce programme. Un peu plus d'une quarantaine de projets ont été déposés en 2021. Parmi les 12 finalistes, 2 de nos étudiant.es figurent parmi les lauréat.es.

Toutes nos félicitations à :

- **Leticia Ramírez Cerritos**, étudiante mexicaine, qui a remporté le Trophée « Citoyen » avec son projet « Échange linguistique français-espagnol entre élèves des lycées de Lyon et de Querétaro au Mexique » ;
- **Rose Élodie Noumon**, étudiante béninoise, qui a gagné le Trophée « Coup de Cœur » du jury pour son projet « Empower Amazons ».



1
CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANÇAISES

1
« LICENCE EN CLASSE EUROPÉENNE » UNIQUE EN FRANCE : LE PROGRAMME MINERVE

1
BUREAU DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES qui donne accès au Centre de mentorat international, au Programme d'intégration culturelle Alter Ego et à des aides administratives.

recher- che

En 2020-2021, l'Université Lumière Lyon 2 met en lumière la richesse et le dynamisme des travaux de doctorat par l'intermédiaire de la 1^{re} édition du prix de thèse. Avec le lancement de son magazine de la recherche, *Rchrch*, elle rend accessible les résultats de recherches menées au sein des 32 laboratoires de l'établissement. En s'appuyant sur la nouvelle édition du livret de la recherche, les ouvrages publiés par les Presses Universitaires de Lyon, ses actions de soutien à la science ouverte ou encore ses nombreux projets de recherche et partenariats, elle renforce ses liens avec ses partenaires académiques et socio-économiques et participe pleinement à la valorisation et la diffusion des savoirs.

PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX DE THÈSE DE L'UNIVERSITÉ

Cette 1^{re} édition 2020 a récompensé les meilleures thèses soutenues au sein de l'Université en 2019. 55 candidatures ont été déposées, reflétant la richesse et le dynamisme des travaux de doctorat. Le jury a été attentif entre autres à l'originalité du sujet, à l'apport scientifique de la thèse et à la capacité des candidat.es à présenter leur travail à des non-spécialistes. Il a désigné 3 lauréat.es :



— **Beatrice Zani** pour sa thèse de sociologie « *Mobilities, Translocal Economies and Emotional Modernity. From the Factory to Digital Platforms,*

between China and Taiwan » (Laboratoire Triangle - École doctorale Sciences sociales). Son travail a également été récompensé par le prix Mobilithèse 2021!



— **Delphine-Anne Rousseau** pour sa thèse de linguistique « *Un cas de résurgence terminologique : la terminologie musicale en*

usage en France et en Angleterre à la seconde moitié du XVII^e siècle » (Laboratoire Centre de recherche en linguistique appliquée - École doctorale Lettres, langues, linguistique, arts). Son travail a également été récompensé par le prix de thèse biennal de l'Association européenne de terminologie (EAF^T)!



— **Laurent Willocx** pour sa thèse de droit social « *Réalisme et rationalités de la législation relative aux ouvriers et à ceux qui les emploient. 1791-*

1841. Contribution à une critique du droit du travail » (Laboratoire Centre de recherches critiques sur le droit - École doctorale Droit).

Chaque lauréat.e s'est vu offrir un soutien financier de 3 000 €. Compte tenu de la qualité des candidatures, le jury a décidé d'attribuer également 2 accessits, à Thomas Bihay et Constance Dumalanède.

Adaptation des événements

À la rentrée 2020, les colloques et événements de la recherche ont basculé en visioconférence. Par exemple, le congrès ESSE 2020 de la *European Society for the Study of English*, co-organisé par 8 laboratoires de recherche du site de Lyon Saint-Étienne, a pu se tenir en intégralité sur ce mode. Par-delà les contraintes suscitées, cette solution a facilité la participation des doctorant.es, des membres associé.es non lyonnais des laboratoires et de conférencier.es hors Europe.

DISTINCTIONS

Éric Sergent en finale de « Ma Thèse en 180 secondes »

Le concours international francophone « Ma Thèse en 180 secondes » propose aux doctorant.es d'exposer en 3 minutes de manière concise et néanmoins convaincante leur projet de recherche à un auditoire profane et diversifié. Éric Sergent, doctorant au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), a été l'un des 16 finalistes nationaux/ales! Le 10 juin 2021, il a pu participer à la finale à Paris à l'occasion d'un événement 100 % en ligne et en direct. En mars, il avait remporté la finale locale de l'édition avec son sujet de thèse « *Cimetières et sépultures en France, 1848-1914. L'art funéraire à travers les exemples de Paris, Lyon et Dijon* ».



Trois chercheuses nommées à l'IUF

L'Institut universitaire de France (IUF) a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. À compter du 1^{er} octobre 2020, ce sont trois femmes de notre établissement qui rejoignent l'IUF avec **Sarah Al-Matary** et **Gaëlen Plancher**, nouvelles membres Juniors et **Manuela Martini**, nouvelle membre Senior.

1000
ENSEIGNANT.ES-
CHERCHEUR.ES

950
DOCTORANT.ES

136
SOUTENANCES
DE THÈSE



Le manuel « Économie publique locale » lauréat du prix l'AFSE

Depuis 2010, l'Association française de science économique (AFSE) récompense les meilleurs livres publiés par des économistes à destination des étudiant.es. Ils sont décernés à l'occasion de la Matinale de l'économie à l'Assemblée nationale, dont l'édition 2021 s'est déroulée le 3 juin. Le prix du manuel d'économie a été décerné à l'ouvrage « Économie publique locale » de Sonia Paty et Benoît Le Maux. Cet ouvrage invite à réfléchir sur les enjeux et les perspectives de la décentralisation. Professeure d'économie à l'Université Lumière Lyon 2, Sonia Paty est directrice du Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon Saint-Étienne (GATE LSE).

Nomination d'une référente intégrité scientifique

Depuis le 24 août 2020, Françoise Lantheaume, professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation et chercheure au laboratoire ECP (Éducation, cultures, politiques), est référente intégrité scientifique de l'Université.

L'intégrité scientifique est l'un des piliers d'une recherche de qualité, menée dans le respect de la probité intellectuelle et de principes éthiques partagés. La référente et le comité intégrité scientifique sont au service de la communauté scientifique pour traiter de ces enjeux et accompagner les chercheur.es dans leurs questionnements. Dans un contexte où les pratiques scientifiques sont légitimement interrogées et où les travaux académiques comme leurs résultats sont parfois rudement contestés, l'inscription de l'Université dans cette démarche permet de construire sereinement les conditions d'un rapport de confiance envers la recherche.

Pascale-Marie Milan, prix spécial du jury de l'AFEC

L'anthropologue Pascale-Marie Milan a reçu le prix spécial du jury de l'Association française d'études chinoises (AFEC) pour sa thèse intitulée « *Tourisme et changement social chez les Na de Chine - étude comparée d'une coutume sexuelle: le sèssé* ». Sa thèse s'est attachée à restituer les conceptions indigènes de l'organisation sociale et de la parenté pour mieux comprendre les transformations des pratiques économiques des maisons en situation touristique. Chercheure associée au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), elle est bénéficiaire pour l'année 2021 d'un contrat postdoctoral à l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) pour mener une étude linguistique et anthropologique du vocabulaire de parenté et des pratiques relationnelles chez les Na de Chine.

Laëtitia Mongeard, lauréate du Prix de thèse RIODD VIGEO-EIRIS

Avec sa thèse intitulée « *Des gravats dans la ville - Pour une approche matérielle de la démolition* », soutenue en 2018 au sein de notre Université, Laëtitia Mongeard remporte le Prix de thèse du Réseau international de recherche sur les organisations et le développement durable (RIODD) VIGEO-EIRIS 2020. Financés par le LabEx Intelligences des mondes urbains (IMU) dans le cadre du projet GRAVATS, ses travaux de recherche portent sur la production et la circulation des déchets de démolition dans l'agglomération lyonnaise.



« La recherche
doit impérativement
se montrer au grand
jour et se rendre
accessible à tou.tes. »

Isabelle Von Buelzingsloewen



Amélie Le Bihan

Chargée de
la valorisation
de la Recherche

Isabelle Von Buelzingsloewen

Vice-présidente en charge de la Recherche

En janvier 2021, l'Université Lumière Lyon 2 a lancé le magazine *Rchrch* : un titre qui interpelle, à l'image du nouveau magazine de la recherche. Le 2^e numéro est paru en juin. Ce nouveau média semestriel présente les résultats de recherches menées par les chercheur.es et doctorant.es de l'établissement. Au sommaire : un dossier thématique, des regards croisés sur un thème d'actualité, des entretiens, et plein d'autres choses encore... ! Découvrez *Rchrch* en version papier ou en ligne dans une version augmentée : www.univ-lyon2.fr/recherche/magazine

Comment s'élabore le magazine ?

Amélie Le Bihan : Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration de 3 directions de notre Université : la Direction de la Recherche et des Écoles doctorales, porteuse du projet, la Direction de la Communication et la Direction de l'Action culturelle et de la Diffusion des Savoirs. Le lancement du magazine fait suite à 6 mois de concertation dans le cadre d'un groupe de travail. Deux comités permettent de lui donner vie : le comité éditorial, composé d'enseignant.es-chercheur.es, de Vice-président.es de l'Université et de personnels administratifs, définit la ligne éditoriale et le contenu des différents numéros ; le comité de rédaction, composé des personnels administratifs participant à la réalisation du magazine, veille à la qualité rédactionnelle et au respect des délais de publication. Travail de

longue haleine, il faut environ 5 mois pour réaliser un numéro, de la sélection des sujets à l'impression. La réalisation du magazine est possible grâce à la participation active des chercheur.es et des doctorant.es (rédaction d'articles, coordination du dossier, interview) et au travail d'une équipe aux multiples compétences (rédacteur/trices, infographiste, photographe, webmaster, chargée de communication). Chaque numéro est l'occasion d'une collaboration avec un.e illustrateur/trice.

Pourquoi un magazine de la recherche à l'Université ?

Isabelle Von Buelzingsloewen :

Malgré la charge de travail qu'implique l'édition d'un magazine de la recherche, l'établissement a décidé de franchir le pas. En ces temps où la science est si souvent contestée, la recherche doit impérativement se montrer au grand jour et se rendre accessible à tou.tes. Elle ne doit pas seulement communiquer sur ses résultats mais aussi sur la

méthodologie mise en œuvre pour y parvenir. Pour les Sciences humaines et sociales, de plus en plus sollicitées dans un contexte de crise sanitaire et environnementale, l'enjeu est de décrypter les transformations à l'œuvre dans la société et de rendre intelligible le monde dans lequel nous vivons. À travers ses différentes rubriques, le magazine *Rchrch*, qui s'adresse en priorité à nos partenaires académiques et socio-économiques, s'est donné pour objectif de rendre compte du dynamisme et du foisonnement de la recherche menée au sein de nos 32 laboratoires. Il fait une place particulière à la jeune recherche et à l'apport fondamental des personnels d'appui à la recherche. Il met en lumière le caractère collectif de la science, fruit de coopérations avec des chercheur.es issu.es d'autres établissements, français et internationaux. Il donne enfin à voir l'apport de la pluridisciplinarité dans la production des connaissances et la richesse des partenariats avec la société.



NOUVELLE ÉDITION DU LIVRET DE LA RECHERCHE

L'objectif de ce livret, réédité dans un format repensé et augmenté, est de donner une vision d'ensemble des activités de recherche menées à l'Université Lumière Lyon 2. Il s'adresse aux personnels de l'Université et à ses partenaires, afin de favoriser les liens entre l'établissement et son environnement social et économique. Il met en lumière la sensibilité de nos enseignant.es-chercheur.es et de nos doctorant.es, issu.es de nombreuses disciplines, à des enjeux de société aussi variés que le genre, la santé, le travail, la ville, le numérique, l'alimentation, etc., illustrant ainsi la richesse apportée par la recherche en Sciences humaines et sociales. Le livret est disponible en version papier et en ligne : www.univ-lyon2.fr/recherche/livret-de-la-recherche

NOUVEAUX SITES WEB POUR LES LABORATOIRES

Certains laboratoires de recherche de l'Université disposent désormais d'un site plus fonctionnel, plus évolutif, plus ergonomique, plus accessible pour les publics en situation de handicap, sur le même modèle que le site internet de l'Université en ligne depuis février 2020. Depuis janvier 2021, les nouveaux sites web des laboratoires suivants ont été mis en ligne :

- cerla.univ-lyon2.fr
- lce.univ-lyon2.fr
- passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr
- greps.univ-lyon2.fr
- crppc.univ-lyon2.fr
- ldec.univ-lyon2.fr

D'autres laboratoires sont en train de préparer cette migration. Ces mises à jour sont réalisées dans le cadre d'un vaste projet de transformation des sites web de l'établissement, des composantes d'enseignement et des laboratoires, avec le concours de la Direction de la Communication et de la Direction des Systèmes d'Information.

PROJET REPÈRES POUR LA SCIENCE OUVERTE

Le projet REPÈRES, pour RENforcer les PEpinières de REvues et la dynamique de la Science ouverte, soumis à l'appel à projets du Fonds national pour la science ouverte 2019, est l'un des 22 projets retenus parmi les 105 soumis. Il sera financé à hauteur de 157 648,55 €. Il vise à favoriser la bibliodiversité en permettant le développement des pépinières de revues en accès ouvert soutenues par le réseau Repères. Le projet proposé s'articule autour de trois axes : la mise en place d'une animation forte du réseau et le développement de chantiers structurants ; la création d'un site web et d'un site de documentation ; le développement et la consolidation du pôle de soutien éditorial aux revues scientifiques du site Lyon Saint-Étienne. Ce projet compte 7 partenaires : l'Université Jean Moulin Lyon 3, porteuse du projet, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Toulouse Jean-Jaurès, les Maisons des Sciences de l'Homme de Lyon Saint-Étienne et de Dijon et les infrastructures de recherche Métopes et OpenEdition.

Le SCD soutient la science ouverte

En 2020-2021, le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université a continué de s'investir fortement, tant humainement que financièrement, pour promouvoir la science ouverte. Les bibliothécaires participent à la valorisation de la production scientifique de l'Université : aide à la rédaction des plans de gestion de données pour les projets ANR et Horizon Europe, enrichissement du portail d'archives ouvertes HAL Lumière Lyon 2, promotion des revues numériques dans la plateforme Prairial et participation au groupe de travail national ORCID pour la normalisation des identifiants de la recherche.

PROJETS DE RECHERCHE

7 projets ANR 2021

L'université Lumière Lyon 2 décroche 7 projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) suite à l'appel à projets générique 2021, pour un montant de 1,5 million d'euros (hors projets de recherche collaborative internationaux).

Projets	Descriptions	Porteur/euses	Laboratoires
LiBer	Les Décades de Bersuire, première traduction française de l'Histoire romaine de Tite-Live	Marilène Possamaï	CIHAM
devOP	Développement du codage orthographique pendant les premières années d'apprentissage de la lecture	Stéphanie Massol	EMC
MORALEM	Comment les émotions morales de personnes tierces influencent nos comportements sociaux : une approche personne/situation	Hakim Djeriouat	EMC
TECHNITION	Origines NeuroCognitives de la Culture Technologique Cumulative	François Osiurak	EMC
ALIMNUM	Alimentation et numérique	Rebecca Shankland	DIPHE
C-maphore	Manipulation de représentations externes pour le développement de la conscience phonémique et l'entrée dans le code écrit en L1 et L2 : vers des outils adaptatifs utilisables en ligne	Émilie Magnat	ICAR
DIKE	Bias, intégrité et éthique des modèles TALN compressés	Julien Velcin	ERIC



Projet Europe / Horizon 2020

NOMAD-Outcome est un projet de mobilité individuelle financé par le programme Marie Skłodowska Curie. Montserrat Emperador Badimon, maîtresse de conférences en Science politique et chercheuse en sociologie urbaine au laboratoire Triangle, propose d'étudier les mécanismes de résilience de la mobilité forcée à travers une analyse comparative de quartiers à Montréal, Barcelone et Lyon. Elle effectuera une mobilité de 24 mois au Canada, avec une période de détachement de 6 mois en Espagne.

Projet Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le projet IATOAURA « IA et multi-modalité pour l'observation des territoires », porté par le LabEx Intelligences des Mondes Urbains (IMU), est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est coordonné par Gilles Gesquiere, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, et réalisé en collaboration avec d'autres établissements de recherche. IATOAURA a pour objectif de développer des approches basées sur l'intelligence artificielle pour intégrer différentes sources d'information afin de caractériser l'évolution de milieux naturels impactés par les changements climatiques, mais aussi de s'intéresser à l'évolution des territoires, qu'ils soient urbanisés ou non.

Julien Théry

Directeur scientifique des Presses Universitaires de Lyon (PUL)



Nouveau site web
pour les PUL

Plus ergonomique, plus rapide, le site permet de consulter l'impressionnant catalogue de la maison d'édition, près d'un millier de titres en Sciences humaines. Il permet aussi de commander les ouvrages et d'accéder aux quelques 200 publications disponibles au format numérique via la plateforme OpenEdition. Visitez le site : presses.univ-lyon2.fr

Quelles ont été les principales publications des PUL cette année ?

Treize ouvrages parus pendant l'année universitaire 2020-2021 ont enrichi le catalogue des Presses Universitaires de Lyon. Les études littéraires d'un côté, les travaux sociologiques de l'autre, tiennent une place importante dans cette production, avec des livres situés dans les traditions thématiques de la maison et d'autres explorant des voies nouvelles.

Sous la direction de Pierre Masson, 3 ouvrages prennent place dans une collection consacrée de longue date à l'**œuvre d'André Gide**, sur son rapport à la question coloniale, son amitié avec Marcel Proust et sa correspondance avec l'orientaliste russe Fedor Rosenberg.

Ils côtoient ainsi une étude sur l'autobiographie religieuse de Philippe Gasparini intitulée « *Chroniques de la foi et du doute* », une autre de Francesca Forcolin intitulée « *Christine Angot, une écriture de l'altérité* » et un recueil de textes du romancier et critique Henri Calet, « *Je ne sais écrire que ma vie* », avec une préface rédigée peu avant sa disparition prématurée par l'écrivain Joseph Ponthus.

Après le succès d'un premier volume, « **Amours clandestines : nouvelle enquête** » prolonge une enquête de la sociologue Marie-Carmen Garcia sur l'extraconjugalité durable à l'épreuve du genre, tandis que l'ouvrage « *Pour la dignité* » du sociologue Vincent Gay analyse la place des ouvriers immigrés dans les conflits sociaux des années 1980 en France.

D'autres publications ouvrent à des domaines moins familiers aux PUL, comme « **Jacques Perrin-Fayolle, architecte de l'enseignement supérieur dans la métropole de Lyon** » par Philippe Dufieux, consacré à une figure importante pour l'évolution du paysage urbain lyonnais pendant les Trente Glorieuses, avec une abondante iconographie.



scien- ces & so- ciété

L'Université Lumière Lyon 2 vise à participer activement à la société de demain, par des partenariats renforcés avec les acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels de son environnement. Pour cela, elle s'appuie sur ses 8 Pôles de spécialité et de nombreux projets avec et pour la société, dont la création de la Chaire partenariale TrALIM: Transitions Alimentaires ou encore l'ouverture de l'incubateur Lumière.

Julia Bonaccorsi

Vice-présidente Sciences et société



Que signifie la notion de « Sciences et société » pour l'Université ?

Dans son projet d'établissement validé en février 2019, l'Université Lumière Lyon 2 a formulé l'ambition de mettre les savoirs et les démarches scientifiques au service de la collectivité. Aujourd'hui, cette volonté est en phase avec la politique publique portée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui promeut les actions en matière de sciences avec et pour la société. Dans ce contexte national favorable, l'établissement conçoit les relations entre sciences et société non pas à sens unique, depuis l'Université vers la société, mais de manière collaborative et partenariale, auprès des acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels.

Quels sont les enjeux de cette mission ?

Un 1^{er} enjeu est d'impliquer la société civile dans la recherche et l'innovation mais aussi de former les publics, dans une démarche de développement de l'esprit critique et d'émancipation, avec des valeurs fortes d'inclusion pour tou.tes et à tous les âges de la vie. Cet enjeu implique l'acquisition de connaissances indispensables à la compréhension des sociétés et à l'insertion professionnelle des étudiant.es. Un 2^e enjeu

concerne le rôle de la recherche dans la société, trop souvent résumé à des enjeux techniques ou de transferts technologiques. Or, l'affirmation des Sciences humaines et sociales se joue aussi dans les démarches de science participative et de co-construction des savoirs. Un 3^e enjeu est de sensibiliser et former les enseignant.es-chercheur.es et les jeunes chercheur.es.

Quels projets accompagnez-vous ?

En premier lieu, il s'agit de développer les Pôles de spécialité, un dispositif transversal porteur de propositions nouvelles en matière de recherche partenariale, de pédagogie et de formation auprès de tous nos publics. À l'instar des Chaires partenariales, leur rôle à venir est central dans la dynamique de l'Université. Nous avons obtenu une subvention de l'État pour soutenir ce projet pendant les deux prochaines années. En deuxième lieu, nous favorisons l'implication des étudiant.es dans les démarches de science participative et encourageons le décroisement des formations autour de thématiques proposées par les Pôles et les Chaires. Dans cet objectif, nous allons nous appuyer sur la « Boutique des sciences » qui a pris fin à l'Université de Lyon et qui rejoint notre établissement.



8 PÔLES DE SPÉCIALITÉ

Les Pôles de spécialité viennent tisser des liens nouveaux entre disciplines et savoirs, formation et recherche, université et société. Huit thématiques réunissent les disciplines représentées à l'Université dans toute leur pluralité et leur spécificité :

- Action publique et Citoyenneté,
- Genre,
- Humanités numériques, Individus et Sociétés connectées,
- Médiations et Création,
- Mémoires et Patrimoines,
- Travail,
- Villes et Mobilités,
- Vulnérabilités, Inclusions et Inégalités.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a salué « la qualité et le caractère stratégique » de ce projet et a alloué à l'Université en 2020 un soutien financier de 100 000 € pour développer les Pôles de spécialité.

Focus sur les 1^{res} journées d'étude des Pôles

Ces journées ont été organisées en juin et juillet 2021, en présentiel ou à distance.

— **Pôle Travail :** l'objectif de cette journée était la rencontre et le dialogue de chercheurs.es et doctorant.es issus.es de différentes disciplines autour des problématiques liées au travail, dans toutes leurs complexités et leurs évolutions.

— **Pôle Mémoires et Patrimoines :** cette journée, intitulée « Autour des passeurs de mémoire et de patrimoine », avait pour ambition de rassembler une multiplicité de publics intervenant au sein de l'établissement tant du point de vue scientifique que de la formation, pour réfléchir sur les processus de production et transmission, sur la dimension polysémique et polymorphique des objets et usages, ainsi que sur les cadres sociaux que ces circulations des mémoires et des patrimoines mobilisent ou produisent.

Dépôt du projet « Science avec et pour la société »

Avec la création d'une Vice-présidence en charge des relations Sciences et société, notre Université s'inscrit dans la politique publique sur les « Sciences avec et pour la société » de la loi de programmation de la recherche 2021-2030. En réponse à l'appel à projets national du 4^e Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4), 18 établissements d'Enseignement supérieur de Lyon Saint-Étienne ont soumis une réponse commune pour un projet académique ambitieux : **LYON eXcellences (LYNX)**. Dans le cadre de ce projet, l'Université Lumière Lyon 2 a porté un objectif stratégique transverse sur les relations sciences et société au sein du consortium et a présenté conjointement une candidature à l'obtention du label « Science avec et pour la société » par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LANCEMENT DE LA CHAIRE ALIMENTATION TrALIM



Le 17 mars 2021, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Institut Paul Bocuse ont officialisé la création de la Chaire partenariale TrALIM : Transitions Alimentaires. Elle a pour objectif de répondre aux problématiques individuelles, collectives et sociétales liées à l'alimentation d'aujourd'hui et de demain. Elle est dédiée à la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans l'alimentation et leur traduction en termes de pratiques de production, de transformation, de consommation et de gouvernance alimentaires.



La Chaire mobilise différents leviers d'action : recherche collaborative, formation initiale, en alternance et continue, et dialogue science-société afin de comprendre, étudier et promouvoir une transition vers une alimentation saine, de qualité, intégrée aux territoires, responsable et équitable.

Le programme de la Chaire repose sur quatre axes de recherche :

- pratiques alimentaires et représentations associées à l'alimentation,
- dynamiques alimentaires et diversité des territoires,
- éthique et égalité d'accès à une alimentation de qualité,
- gouvernances, acteurs et politiques alimentaires.

La Chaire TrALIM cherche à favoriser le dialogue avec les acteurs du monde socio-économique et le développement des partenariats avec les acteurs publics et privés concernés par ces problématiques. Ce dispositif participe pleinement de la volonté des établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche de consolider leurs interactions avec la collectivité et de s'inscrire dans leur environnement socioculturel.



Signature de l'engagement REIUNIS

Depuis 2016, l'Université Lumière Lyon 2 a été très impliquée dans des initiatives nationales et internationales autour de la 3^e mission de l'université, à savoir les services à la communauté, les recherches participatives ou collaboratives et l'innovation sociale. Dans cette démarche, l'établissement a participé à la rédaction de la déclaration de Montréal, qui fonde le Réseau International Universités-Société (REIUNIS). La participation de l'Université Lumière Lyon 2 à ce mouvement qui prend forme correspond bien à ses orientations et son identité : une université ouverte sur les enjeux de société et travaillant en lien étroit avec les acteurs de terrain, dans leur diversité.



L'INCUBATEUR LUMIÈRE OUVRE SES PORTES !

En savoir plus :
www.univ-lyon2.fr/entreprendre

Installé sur le campus Porte des Alpes avec une antenne sur le campus Berges du Rhône, l'incubateur Lumière, qui a ouvert ses portes au printemps 2021, accueille celles et ceux qui souhaitent tester leurs idées et se donner les moyens de les concrétiser. Cet équipement s'inscrit dans un réseau d'incubateurs mis en place par le Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne, un dispositif d'intérêt général porté par l'Université de Lyon. Depuis avril, l'incubateur accueille sa première promotion d'incubé.es. Pendant un an, ces jeunes étudiant.es-entrepreneur.es seront accompagné.es, quelle que soit leur thématique ou leur école d'origine. Du 17 au 21 mai 2021, ils/elles ont participé à une semaine d'intégration avec des interventions d'entrepreneures et des ateliers.

« La création de cet incubateur est une belle nouvelle, ces outils aideront fortement les étudiant.es et jeunes diplômé.es de l'établissement à développer des projets en faveur de la création artistique et culturelle et d'une économie plus écologique, égalitaire et solidaire. »
Sandrine Collot, Responsable de l'incubateur Lumière

DES PROJETS AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

Émilie Vayre reçue au Sénat

Enseignante-chercheuse à l'Université Lumière Lyon 2 et secrétaire générale de l'Association française de psychologie du travail et des organisations (AFPTO), Émilie Vayre a participé à une table ronde sur « L'impact des nouveaux modes de travail et de management sur la santé », organisée par la délégation aux entreprises du Sénat le 4 février 2021.

« Les travaux empiriques que nous menons ont pour objectif de produire des connaissances sur les processus psychosociaux en jeu dans les situations de travail. Ils visent à comprendre le travail, ses transformations et ses incidences. Valoriser et diffuser les connaissances issues de ces travaux revêt un enjeu majeur dans la mesure où elles sont à même de nourrir et d'orienter les choix qui seront faits pour concevoir le travail demain, dans le respect de la sécurité et de la santé des travailleur/euses. »

Émilie Vayre, professeure en Psychologie du travail et des organisations, chercheuse au Groupe de recherche en psychologie sociale (GRePS)

Stéphanie Colin, experte auprès du Conseil scientifique de l'Éducation nationale

Depuis deux ans, le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) a confié à Stéphanie Colin, maîtresse de conférences en Psychologie cognitive et du développement à l'Institut des sciences



et pratiques d'éducation de l'Université et chercheur.e au laboratoire Éducation, cultures, politiques (ECP), la mission de coordonner un groupe de travail composé d'expert.es en surdit   pour r  diger un rapport sur la scolarisation des   l  ves sourd.es en France. La vis  e de ce rapport est de proposer des recommandations pour donner aux   l  ves sourd.es les m  mes chances de r  ussite que les   l  ves entendant.es. Il a   t   pr  sent   lors d'une conf  rence de presse le lundi 5 juillet 2021 au Coll  ge de France.

Des livres tactiles adapt  s aux enfants aveugles

Les enfants aveugles ne se repr  sentent pas le monde comme les voyant.es. Une   quipe de chercheur.es de l'Universit   de Gen  ve et de l'Universit   Lumi  re Lyon 2, dont Dannyelle Valente, ma  tre  sse de conf  rences en Psychologie du d  veloppement et chercheur.e au laboratoire D  veloppement, individu, processus, handicap,   ducation (DIPHE), a mis au point des albums tactiles adapt  s sp  cifiquement    leurs besoins. Ils/elles ont d  velopp   des mini-sc  narios en 3D que l'enfant explore avec ses deux doigts et qui facilitent l'identification de l'objet. Un prototype d'album jeunesse con  u par les chercheur.es, intitul   « Balade des petits doigts », a   t   fabriqu   par la maison d'  dition Les Doigts Qui R  vent.



Des courts-m  trages sur l'Acad  mie pr  sent  s aux Archives

Du 19 mai au 30 septembre 2021, les Archives municipales de Lyon ont pr  sent   une exposition intitul  e « Au service de la ville », illustr  e et mise en sc  ne notamment par les films d'  tudiant.es de la promotion 2019-2020 du Master « Cin  ma et audiovisuel » de l'Universit   Lumi  re Lyon 2. Ce projet s'inscrit dans une logique de valorisation de l'histoire et du patrimoine de l'Acad  mie des Sciences, Belles lettres et Arts de Lyon en parall  le avec l'histoire de la ville. Les   tudiant.es de l'atelier de r  alisation documentaire ont ainsi r  alis   des courts m  trages illustrant diff  rentes facettes de l'Acad  mie. Des   tudiant.es de la Licence professionnelle « Techniques et pratiques artistiques du montage » et du Master « Musiques appliqu  es aux arts visuels » ont   t   associ  es    ce travail.

MuMo

Exposition « Face    face » au MuMo

Con  ue au sein du parcours permanent du Mus  e des moulages (MuMo), cette exposition temporaire « Face    face, du pl  tre au gr  s », propos  e du 19 septembre au 28 novembre 2020 par C  line Cadaureille, enseignante-chercheur.e et plasticienne, a permis d'instaurer un dialogue entre les collections de l'Universit   et la cr  ation contemporaine. En raison du contexte sanitaire, le MuMo a ferm   ses portes le 29 octobre 2020. Il a alors d  velopp   sa pr  sence sur les r  seaux sociaux en proposant des animations et des parcours num  riques pour faire d  couvrir autrement le mus  e.

Durant cette année si particulière, l'Université s'est attachée à maintenir les ateliers de pratiques culturelles, la programmation de spectacles et les résidences d'artistes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ces activités ont permis aux étudiant.es de se sentir moins isolé.es et de garder un lien avec le monde de la culture, durement impacté par la crise. L'Université a par ailleurs continué à développer ses partenariats qui s'inscrivent dans les liens forts que développe l'établissement avec les acteurs culturels du territoire métropolitain lyonnais.

culture

“**M**algré une année particulièrement difficile, l'Université a toujours eu le souci de maintenir une vie culturelle dynamique pour nos étudiant.es. Si quelques annulations ont émaillé l'année avant l'arrêt total de la programmation à la fin du mois d'octobre 2020, l'amphithéâtre culturel n'a jamais stoppé ses activités. Des résidences d'artistes, telles que celle du collectif TADAM en février et juin 2021 pour la création de son spectacle « À Table! », ont permis le maintien d'une activité tout au long de l'année. En parallèle, dès le retour possible des étudiant.es sur le campus, des ateliers de pratiques artistiques et culturelles – en petite jauge – ont permis à certain.es d'entre eux/elles de se retrouver et de renouer ensemble avec les activités proposées à l'Université. Cette année a ainsi montré la nécessité du maintien du lien constant avec nos étudiant.es, et les activités culturelles se sont fortement réorientées dans cette direction.

La créativité et les capacités d'adaptation ont été mises à l'épreuve tout au long de l'année. Un premier travail a été mené en ligne par l'équipe du Service Culturel afin de mettre en valeur des portraits d'étudiant.es artistes. En parallèle, des artistes nous ont offert des formats réadaptés de leur création, à partir des spectacles initialement programmés. C'est le cas de l'adaptation cinématographique et de la captation du spectacle « Blackbird ». En avril 2021, à défaut de représentations publiques, une captation du spectacle étudiant « Les Sachants », soutenue par l'association Kinoks et les services de l'Université, a permis à la Compagnie Expression Insurgée de candidater au concours de théâtre du Crous et de remporter le 1^{er} prix régional. Enfin, le Service Culturel a montré également sa très grande solidarité : au mois d'avril 2021, le Théâtre National Populaire de Villeurbanne a proposé une représentation du spectacle « Onéguine » à l'amphithéâtre culturel.”

Nicolas Navarro —
Vice-président délégué à la Culture

MAINTIEN DES ATELIERS DE PRATIQUES CULTURELLES

Le Service Culturel, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose aux étudiant.es de participer à des ateliers de pratiques culturelles tout au long de l'année, animés par des intervenant.es professionnel.les. Ces ateliers hebdomadaires sont gratuits et ouverts à tout.es les étudiant.es de l'Université Lumière Lyon 2. Chaque année, ils connaissent un grand succès et les activités proposées sont diverses : théâtre, chant chorale, courts-métrages, photographie numérique, écriture de nouvelles, clown ou encore lecture théâtrale.

Les confinements et les cours à distance ayant parfois eu pour conséquence un isolement social fort, la pratique de ces ateliers a été maintenue autant que possible en présentiel dans le respect des mesures sanitaires.

KARAVEL - SOIRÉE NOUVELLE SCÈNE

Le 14 octobre 2020, les artistes du festival Karavel ont une nouvelle fois électrisé l'amphithéâtre culturel de l'Université Lumière Lyon 2 avec une soirée proposée gratuitement aux étudiant.es et personnels de l'Université, mais aussi aux habitant.es de la commune de Bron ou aux spectateur/trices curieux/euses. Le festival de danse Karavel mène des partenariats de longue date avec plusieurs festivals hip-hop en France et à l'international, pour permettre le repérage et la circulation des artistes.

En s'associant à différents concours, la soirée Nouvelle Scène a mis en lumière de jeunes compagnies sorties vainqueurs de ces tremplins. La soirée a pu avoir lieu en présentiel sur le Campus Porte des Alpes.



**ONGARDELELIEN
DES INFOS SUR
LES ÉVÈNEMENTS
CULTURELS,
DES PORTRAITS
D'ARTISTES, DES
CHALLENGES...
POUR VIVRE LA
CULTURE MÊME
DE CHEZ SOI !**





ADAPTATION AUDIOVISUELLE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE « BLACKBIRD »

« Blackbird » est un projet pédagogique de captation et d'adaptation cinématographique de la pièce éponyme du dramaturge écossais David Harrower, traduite par Zabou Breitman et Léa Drucker, réalisé par Jules Sanchez au mois de mars 2021 à l'Université. Porté par les comédien.nes de la compagnie OPA Théâtre, Myriam Lechanoine et François Guizerix, et coordonné par l'association étudiante Kinoks, le projet a mobilisé des encadrant.es professionnel.les du cinéma afin de former des étudiant.es bénévoles et de les confronter à la réalité d'un tournage. « Blackbird » a été un défi car il s'agissait de réaliser deux projets en un : la captation intégrale de la pièce de théâtre et l'adaptation cinématographique du dénouement, et ce en moins d'une semaine. D'une contrainte liée à la crise sanitaire est née l'envie commune et partagée de traverser une aventure artistique et pédagogique grâce à l'action culturelle et les ressources disponibles à l'Université. La projection et le retour sur l'expérience ont été programmés en octobre 2021.

ACCUEIL D'ÉTUDIANT.ES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Pièce de théâtre « Light Deprived »

Du 25 au 28 mai 2021, la compagnie Nahary est revenue à l'amphithéâtre culturel pour continuer la création de sa pièce « Light Deprived » sur notre scène ! Après avoir été sélectionnée pour l'édition Coups de Théâtres 2020, après une représentation en octobre 2020 sous le forum du campus Porte des Alpes, la compagnie Nahary, composée d'anciennes et actuelles étudiantes de l'Université, a finalisé sa création. Elle présentera le résultat de ce travail fin 2021 !





En savoir plus :
www.spectacleatable.com

Spectacle pluridisciplinaire « À table ! » : à déguster sans modération

Les étudiant.es du collectif TADAM ont poursuivi la création de leur spectacle « À Table ! » sur notre scène ! Ce spectacle d'un genre nouveau invite à voyager au cœur de souvenirs oubliés. Avec un subtil dosage d'ingrédients artistiques et l'invitation des cinq sens à partager le festin, cette création plonge le public dans un univers familier. Après quelques jours de résidence à l'Université en février 2021, le collectif est revenu sur la scène de l'amphithéâtre culturel en juin 2021 pour finaliser son spectacle. La première a eu lieu en septembre 2021. Ce projet a été conduit dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la création artistique 2020 de l'Université de Lyon.

Épreuves publiques du Jeune Ballet du CNSMD de Lyon



Jeune Ballet du CNSMD de Lyon

Comme chaque année, le Jeune Ballet du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon a investi l'amphithéâtre culturel, en résidence en janvier pour préparer sa tournée 2021, et pour les Épreuves publiques devant un jury en juin. Danser dans le Jeune Ballet, c'est faire l'expérience de la vie au sein d'une compagnie. Aboutissement d'un parcours de formation au CNSMD de Lyon et prémices de leur carrière professionnelle, cette quatrième et dernière année du cursus en danse contemporaine comme en danse classique permet aux jeunes danseur/euses de mobiliser les savoirs acquis pour s'engager dans l'aventure de la création et du répertoire, avec des chorégraphes de renommée internationale et de jeunes talents de la scène chorégraphique. Dernière étape d'une formation de haut niveau, le temps de la rencontre avec les publics est un moment phare de leur parcours d'apprentissage.

Pièce de théâtre et captation vidéo « Les Sachants »

Depuis septembre 2020, la compagnie Expression Insurgée prépare un projet théâtral impliquant une trentaine d'étudiant.es et/ou de professionnel.les de l'audiovisuel et du spectacle vivant. La pièce tragicomique « Les Sachants » alterne entre humour noir, absurde et cynisme ! Les conditions sanitaires n'ayant pas permis de jouer la pièce en présentiel, la compagnie a choisi d'en réaliser une captation afin de la diffuser au format vidéo. En avril 2021, la pièce a été filmée par l'association étudiante Kinoks à l'occasion d'une résidence à l'amphithéâtre culturel de l'Université. Cette captation vidéo est sortie le 31 mai 2021 sur la chaîne YouTube de la compagnie. La pièce a bénéficié du soutien matériel, financier et humain des associations universitaires Théâtre Universitaire de Lyon et Kinoks, ainsi que du Service Culturel et du Service Logistique et Audiovisuel de l'Université Lumière Lyon 2. Et félicitations à la compagnie Expression Insurgée qui a remporté le 1^{er} prix régional du concours de théâtre du Crous 2021 !

LE DÉPARTEMENT
 DANSE DU CNSMD,
 C'EST PLUS DE

70

PARTENAIRES
 UNIVERSITAIRES ET
 PROFESSIONNELS.



vie étu- diante

Notre Université a poursuivi son engagement auprès des étudiant.es et associations œuvrant à l'amélioration des conditions de vie sur les campus, un engagement d'autant plus primordial avec la crise sanitaire. Elle a ainsi finalisé le déploiement des projets sélectionnés lors de la 1^{re} édition du Budget Participatif Étudiant. Elle s'est par ailleurs attachée à lutter contre l'isolement social, conséquence des confinements successifs dus à la crise sanitaire, à travers des actions qui ont donné la parole aux étudiant.es et permis de tisser des liens inédits entre les acteurs de la vie universitaire.

“Le principe du Budget Participatif Étudiant (BPE) est de soutenir la participation des étudiant.es sur les campus ! L'Université, en mettant à disposition un budget pour des projets étudiants, leur donne l'occasion de proposer et choisir des aménagements et animations qui les concernent. Cette année, l'Université a mis en place des distributeurs de protections périodiques et préservatifs, des toilettes non genrées, une formation premiers secours en santé mentale, des tables de pique-nique, un cinéma en plein air, des fontaines à eau et des composteurs... autant de projets qui n'auraient peut-être pas vu le jour sans le BPE ! Notre établissement a été la première université de l'Académie de Lyon à mettre en place un Budget Participatif Étudiant, grâce à la mobilisation de nombreux services qui se sont impliqués pour la réussite du projet. Cela a été l'occasion d'offrir de nouveaux modes d'action aux étudiant.es et de les inviter à prendre part aux décisions les concernant en tant qu'usager.es. L'intérêt du BPE est de proposer des formes de participation à géométrie variable qui s'adaptent aux envies des étudiant.es : proposer une idée, vouloir la réaliser ou seulement participer au vote des projets. Chaque étudiant.e peut prendre la place qu'il/elle souhaite. C'est la proposition qui est renouvelée avec le lancement de la deuxième édition du Budget Participatif Étudiant à la rentrée 2021.”

Carole Fournel —

Responsable du Service de la Vie Étudiante de la Direction de la Vie Étudiante et des Campus de l'Université

BUDGET PARTICIPATIF ÉTUDIANT : UNE 1^{RE} ÉDITION FRUCTUEUSE

Le Budget Participatif Étudiant (BPE) est un dispositif financé dans le cadre de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Dès le 16 septembre 2019, la communauté universitaire a proposé des projets et voté pour ceux qu'elle souhaitait voir réaliser en décembre 2019. Le 23 janvier 2020, Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2, a annoncé les projets financés par le BPE pour un montant de 40 000 euros. Parmi les 89 projets déposés, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la précarité, le développement durable et la lutte contre toutes les formes de discrimination semblent au cœur des préoccupations de toutes. Plus ou moins complexes à réaliser, certains projets ont nécessité une phase d'expérimentation avant un déploiement généralisé à l'ensemble des campus en septembre 2020. Forte de ce succès, l'Université a décidé de pérenniser le BPE. Après une année d'interruption due à la crise sanitaire, la 2^e édition a été lancée dès septembre 2021.

Pour en savoir plus :
<https://jeparticipe.univ-lyon2.fr>

103

**ÉTUDIANT.ES
ENGAGÉ.ES
BÉNÉVOLEMENT
AYANT OBTENU
UN BONUS DE
VALORISATION
DE LEUR
ENGAGEMENT
ÉTUDIANT**



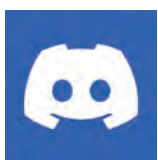


LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

Pour certain.es étudiant.es, les différents confinements et l'enseignement à distance ont eu pour conséquence un isolement social fort. Face à ce constat, il a fallu imaginer comment maintenir un lien social.

364

**PARTICIPANT.ES
AUX « CAFÉS
DE LA MDE »**



**DISCORD
DES ÉTUDIANT.ES
LYON 2 : JUSQU'À**

2 000

**MESSAGES PAR
JOUR !**

L'animation d'une communauté en ligne sur Discord

Le Service de la Vie Étudiante a pris l'initiative d'animer une communauté en ligne sur Discord, une plateforme de discussions, textuelles ou vocales, disponible sur ordinateur ou téléphone, via un navigateur web ou une application. Grâce à cette solution, les associations étudiantes ont pu proposer des animations et se faire connaître malgré le contexte sanitaire. Pour les étudiant.es, elle leur a permis de garder un lien moins formel avec l'Université et de se sentir moins seul.es.

Ainsi des étudiant.es ont signalé que cette initiative leur avait permis de ne pas déprimer, de se changer les idées, de connaître des gens dans une ville où ils/elles n'avaient aucun contact.

Le succès rencontré par cet outil a été rapide et a amené l'Université à pérenniser ce canal de communication.

Côm Back : la parole aux étudiant.es !

Du 11 février au 3 juin 2021, 9 rendez-vous « Côm Back » ont été proposés à la Maison de l'Étudiant.e (MDE) sur le campus Porte des Alpes. Les étudiant.es de retour sur le campus ont pu profiter de cette initiative d'une part pour s'exprimer, partager leurs ressentis, leurs envies, leurs idées et leurs difficultés avec d'autres étudiant.es, d'autre part pour renouer le lien avec l'Université en participant à un temps d'échange en groupe animé par le Service de Santé Universitaire et le Service de la Vie Étudiante. Écoute, bienveillance et convivialité étaient au rendez-vous !

Maintien des « Cafés de la MDE »

Le Service de la Vie Étudiante a pu maintenir les « Cafés de la MDE », en ajustant la formule en fonction des mesures sanitaires. Ces rendez-vous hebdomadaires facilitent les rencontres et offrent l'occasion de partager un moment convivial.



LES INITIATIVES ÉTUDIANTES S'ADAPTENT À LA CRISE SANITAIRE

Le campus Porte des Alpes version Minecraft

Trois étudiant.es de l'Université, membres de l'association Lyon 2 E-sport, ont eu l'idée de recréer virtuellement certains lieux emblématiques du campus Porte des Alpes. Ils/elles se sont lancés courant décembre 2020 et ont décidé d'ouvrir un serveur Minecraft accessible à tou.tes en mars 2021, contribuant ainsi à combler le manque de sociabilité au sein de la communauté des étudiant.es. Minecraft permet en effet à des amateur/trices de ce jeu de construire des villes, des monuments, des univers inspirés de livres ou de films...

« Ayant vite remarqué que la quasi-totalité du campus Porte des Alpes est sur Street View, nous avons pu reproduire l'extérieur du café Filtre et de la Maison de l'Étudiant.e (MDE) sans avoir à nous déplacer. C'est la méthode la plus pratique pour l'instant, compte tenu du contexte sanitaire, puisqu'elle nous permet de naviguer sur le campus presque comme si nous y étions et ainsi de reproduire ce que nous voyons sur Minecraft. »

Benjamin Souleau, trésorier de l'association

Le projet est ouvert à tou.tes, chaque étudiant.e peut apporter sa pierre, ou plutôt son pixel, à l'édifice !



« MixCité », balade cinématographique de sensibilisation sur la place des femmes dans l'espace urbain

L'usage de l'espace public reste un terrain de tension, notamment pour les femmes. MixCité porte des initiatives artistiques visant à rendre les villes plus égalitaires et plus mixtes. Parmi ces projets, la balade cinématographique MixCité, réalisée par une équipe d'étudiant.es de l'Université

Lumière Lyon 2, propose une sensibilisation à la place des femmes dans l'espace urbain via un contenu vidéo enrichi de nombreuses interviews.

À voir sur : [la chaîne MixCité Urbaine sur YouTube](#)



EMKast, podcast bilingue du cursus franco-allemand « Culture européenne des médias »

Podcast réalisé par des étudiant.es et diplômé.es du cursus franco-allemand « Culture européenne des médias » de l'Institut de la communication de l'Université, EMKast propose un programme varié et passionnant avec des sujets concernant la société, les médias, l'Europe, la culture, les études... Pour refléter les spécificités de cette double Licence en partenariat international avec l'Université franco-allemande, ce podcast est bilingue. Le premier épisode en allemand est disponible sur la plateforme Spotify depuis le 6 janvier 2021. Le 1^{er} invité de l'équipe d'EMKast est Nazan Gökdemir, journaliste et ancien étudiant diplômé de ce cursus qui anime « ARTE Journal » et le magazine d'information « heute journal up:date ».

Retrouvez les épisodes sur :

<https://open.spotify.com/show/5QUf92HBWdMU8W2DzVaSO>



patri- moine

La transformation de nos campus se poursuit afin d'en faire des lieux où il fait bon vivre, encourageant les interactions entre étudiant.es, enseignant.es, chercheur.es... Une évolution qui s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et écologique. Dernière ligne droite pour le Plan Campus sur les Berges du Rhône dont les travaux devraient se terminer fin 2021. De son côté, le campus Porte des Alpes se prépare à accueillir dès 2024 La Ruche, le futur Learning centre de l'Université, qui se veut novateur dans sa manière de concevoir les apprentissages et de répondre aux enjeux d'avenir.



POUR UNE TRANSFORMATION DURABLE DES CAMPUS

Poursuite du Plan Campus sur les Berges du Rhône

Retenu dans le cadre du programme national Opération Campus, Lyon Cité Campus est un projet majeur de restructuration et de modernisation de notre patrimoine immobilier universitaire. Cette opération, pilotée par l'Université de Lyon, immobilise de nombreux locaux de notre établissement. Débuté en 2016, le Plan Campus a entamé sa dernière ligne droite sur le campus Berges du Rhône avec une réception des travaux prévue fin 2021.

Le projet consiste non seulement à réhabiliter la quasi-totalité des bâtiments du site, avec une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, mais également à améliorer leur performance énergétique, enjeu majeur

de la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (**voir la rubrique « Nos engagements: Transition énergétique et écologique »**). Ainsi le choix des équipements et matériaux s'inscrit tout naturellement dans le cadre du respect de l'environnement et dans un objectif de maîtrise des coûts futurs d'exploitation et de maintenance des bâtiments réhabilités.

En 2020-2021, le programme de l'opération s'est focalisé sur :

- **l'amélioration thermique :** changement des menuiseries, isolation, révision de toiture, pilotage du chauffage ;
- **la mise en conformité incendie :** désenfumage, révision électrique ;
- **la mise aux normes d'accessibilité** des ascenseurs et élévateurs.

L'ensemble des budgets engagés par l'établissement pérennisent le patrimoine universitaire pour des décennies.



TRANSFORMATION DU CAMPUS PORTE DES ALPES

Aujourd'hui, les enjeux de transition écologique et la révolution numérique bouleversent notre quotidien, et par là même les manières d'étudier et d'enseigner. Il devenait essentiel de transformer le campus Porte des Alpes pour répondre à ces nouveaux défis. L'Université Lumière Lyon 2, avec le soutien de l'Université de Lyon et de ses partenaires (État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon), a entamé un programme de transformation afin d'améliorer le campus, ses usages et ses services pour toutes celles et ceux qui participent à la vie universitaire. Si le campus a déjà connu des changements importants au cours des dernières années avec notamment la construction des bâtiments I et H et l'implantation de nouveaux équipements tels que la Maison de l'Étudiant.e, à partir de 2021 le campus entame une véritable mue.

Une transformation qui se fait en plusieurs étapes :

- **la construction de La Ruche**, le futur Learning centre de l'Université, à l'emplacement actuel de la bibliothèque universitaire ;
- **l'ouverture de la Bibliothèque universitaire provisoire (BUP) pendant cette phase** de construction (voir la rubrique « Nos engagements : Amélioration des conditions de vie et d'études ») ;
- **la construction de résidences étudiantes.**

LA RUCHE, LE FUTUR LEARNING CENTRE DE L'UNIVERSITÉ

Projet moteur du programme de transformation du campus Porte des Alpes, La Ruche a l'ambition de répondre à des enjeux d'avenir et aux nouvelles manières d'apprendre, de se former, d'enseigner et de vivre (à) l'Université. Moderne et conviviale, La Ruche associera dès 2024 une pluralité de services et constituera une véritable porte d'entrée de l'Université.

39 M€
DE BUDGET
DONT

21,9 M€
HT DE
TRAVAUX

“ Cette opération de très grande envergure était d'abord conjointement suivie avec l'Université de Lyon, puis reprise aujourd'hui en pilotage complet par l'Université Lumière Lyon 2, ce qui nécessite la coordination de tous les services mobilisés par le projet (services juridique, financier, culturel, communication, etc.). L'ensemble de la Direction de l'Immobilier est impliqué dans le cadre de ce projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre est finlandaise, ce qui impose le management d'un grand nombre d'interlocuteurs et interlocutrices, architectes ou techniques. Le projet induit également une phase provisoire qui nécessite une coordination très fine des aménagements préalables (réseaux, travaux préparatoires, déménagements) et la construction parallèle d'une bibliothèque provisoire.

La crise sanitaire a profondément changé nos façons de travailler ensemble. Il a fallu réinventer nos supports de collaboration. Au final, tout s'est assez rapidement mis en place grâce aux outils numériques. Cela a engendré un retard dans la phase « Études du projet », ainsi que pour la première phase des travaux, qui n'a pas pu démarrer tant que notre présence sur site n'était pas possible. Comme toute difficulté rencontrée lors d'un projet, celle-ci nous permet en la dépassant de nous améliorer et de montrer notre agilité collective pour avancer, quoi qu'il arrive. La meilleure récompense est le dépôt du permis de construire le 22 juillet 2021, étape clé d'un projet immobilier. Pour conclure, je dirai que ce projet est unique, riche et enthousiasmant. J'ai hâte de le partager dès 2024 avec l'ensemble des usager.es de nos campus, qui seront ravi.es je l'espère de découvrir ce nouvel espace pensé pour eux/elles. C'est un signal fort du renouveau sur le campus Porte des Alpes ! ”

**Marie-Hélène
Guedj**

Chargée d'opération – ingénieure
patrimoine au service Grands Projets
de la Direction de l'Immobilier
de l'Université



13 500 M²
DE SURFACE TOTALE
DE PLANCHER

Le design de services pour favoriser l'appropriation du projet

Une démarche de design de services a été organisée en 2021 par l'Université, en partenariat avec Archipel, Centre de culture urbaine, afin d'associer les différentes parties prenantes du campus Porte des Alpes à la conception du futur centre d'apprentissage. La démarche intervient à deux niveaux : celui de La Ruche elle-même et celui de son insertion au sein du campus Porte des Alpes, lui-même en pleine mutation. Ces ateliers ont permis de concevoir un aménagement, des services et un fonctionnement les plus adaptés possible aux besoins, attentes et contraintes des futur.es usager.es. Les groupes ont fourni des préconisations sur des aspects très opérationnels (mobiliers et aménagement, notamment des espaces en autonomie, des tiers lieux, des extérieurs), mais aussi fonctionnels (réflexion sur la gouvernance du futur bâtiment par exemple). En améliorant la qualité de vie et d'études sur le campus, La Ruche boostera l'attractivité de notre Université, nous permettant d'attirer de nouveaux/elles étudiant.es, enseignant.es, chercheur.es et entreprises partenaires.

Pour en savoir plus sur le projet :
www.univ-lyon2.fr/universite/evolution-campus-pda/la-ruche-learning-centre

Une nouvelle signalétique pour nos campus

En fin d'année universitaire, une nouvelle signalétique a été mise en place, contribuant au bon accueil des étudiant.es pour la rentrée 2021. Ce projet est l'aboutissement d'un processus initié en 2018 et qui a fortement mobilisé les services de la Direction de l'Immobilier. Des totems directionnels et des tables d'orientation permettent de mieux se repérer sur les campus. Les bâtiments du campus Porte des Alpes restent désignés par des initiales, mais suivent désormais la logique de cheminement passant par la « rue principale intérieure ». La nouvelle signalétique a également été l'occasion de revoir l'appellation des amphithéâtres. Chacun est désormais désigné par la même lettre que le bâtiment où il se situe (suivie d'un numéro s'il y en a plusieurs au sein d'un même bâtiment). Par ailleurs, en adéquation avec les champs disciplinaires, chaque amphithéâtre est associé à une personnalité dont le nom commence par la même lettre. Un cartel les présente brièvement et un QR code offre la possibilité d'en savoir plus sur le site internet de l'Université.



numé- rique

L'Université Lumière Lyon 2, consciente des enjeux de transformation numérique, s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN), afin d'identifier la façon dont le numérique peut contribuer aux axes stratégiques du projet d'établissement. Face à l'urgence sanitaire, l'Université a dû s'adapter et mettre en place de nouveaux outils numériques pour assurer la continuité pédagogique et permettre à ses enseignant.es d'assurer leurs cours en distanciel. Notre établissement a souhaité aller encore plus loin avec les projets HyPE-13 et HYBRIT IT, lancés fin 2020, qui misent sur des dispositifs d'apprentissage favorisant l'hybridation des formations et le partage de ressources et d'expériences entre universités participantes.

« Une approche résolument participative et ouverte »



Fabrice Manoha

Directeur des Systèmes
d'Information de l'Université

Quelle est la démarche d'élaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN) ?

Fin 2019, sous l'impulsion de la Présidence, l'établissement s'est engagé dans l'élaboration de son SDSIN 2021-2025. La société Wavestone a été mandatée pour nous accompagner dans la construction de ce projet transverse, par une approche résolument participative et ouverte. L'élaboration s'est déroulée en 3 phases :

1. Analyse de l'existant

(décembre 2019 - mars 2020) : des interviews et questionnaires ont permis d'identifier le cadre stratégique, les attentes et besoins de l'ensemble de la communauté.

2. Définition du portefeuille de projets

(juin 2020 - novembre 2020) : un séminaire stratégique et 15 ateliers thématiques ont permis d'identifier 200 initiatives, synthétisées en 160 projets et regroupés en 9 programmes et 31 domaines.

3. Finalisation de la feuille de route

(décembre 2020 - mars 2021) : le SDSIN a été voté en Conseil d'administration le 12 mars 2021 et nous sommes désormais entrés dans la phase de mise en œuvre.

Quels sont les enjeux du numérique pour l'établissement ?

Ils sont d'abord de servir le projet d'établissement. Le numérique reste un moyen d'atteindre des objectifs globaux, notamment l'amélioration du service public que nous délivrons. Ainsi, 6 axes stratégiques ont été formalisés : soutenir l'ambition de la recherche, enrichir les pratiques pédagogiques pour faciliter l'accès à la formation, améliorer les conditions de vie et d'études des étudiant.es, rendre une meilleure qualité de service, accompagner les usages et pratiques innovantes et fluidifier la gestion administrative. Et comment parler « numérique » sans penser « transformation » ? À l'échelle de notre établissement, c'est bien une transformation

de longue haleine qui s'amorce, avec un enjeu fort sur l'accompagnement des changements induits par la mise en place de ces projets. Le numérique propose de formidables leviers pour s'améliorer individuellement et collectivement, au bénéfice de nos usager.es.

“Le numérique reste un moyen d'atteindre des objectifs globaux, notamment l'amélioration du service public que nous délivrons.”

Plus de 200 initiatives ont été identifiées : quels sont les principaux projets ?

On peut citer le projet de gestion du « cycle de vie du document électronique », couvrant la signature électronique et l'archivage. L'amélioration qualitative et quantitative de la couverture WiFi est aussi un projet phare sur les 2 prochaines années : l'ambition est de passer de 326 bornes WiFi sur les 2 campus en 2020 à 580 bornes fin 2022. Côté recherche, nous avons finalisé l'hébergement des infrastructures techniques de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, une offre de service structurée pour pouvoir être déclinée pour d'autres laboratoires. À plus long terme, le remplacement de notre outil de gestion de la scolarité est l'un des « poids lourds » de notre portefeuille de projets. Enfin, il est prévu, en collaboration avec le Service de Pédagogie du Supérieur, de pouvoir mener au moins une expérimentation annuelle sur de nouvelles façons d'enseigner avec le numérique. Dès cette année, 2 salles ont été équipées pour la comodalité et feront l'objet d'une évaluation avec les enseignant.es.

“**D**e nombreux défis ont été relevés pour assurer la continuité pédagogique à distance. Le plus grand défi, ce sont les enseignant.es qui l’ont relevé : faire cours, permettre aux étudiant.es d’apprendre, d’être évalué.es, de poursuivre leurs études. Le Service de Pédagogie du Supérieur (SPS) s’est efforcé d’aider les enseignant.es à assurer leur mission par l’aide à la prise en mains des outils et la réponse aux demandes d’assistance et de conseil. Un défi a été d’allier réactivité, pour ne pas laisser des enseignant.es (et donc des étudiant.es) “en panne”, et qualité, pour prendre le temps de comprendre la demande et d’accompagner jusqu’à la satisfaction, alors que les sollicitations étaient très nombreuses. Toute l’équipe s’est mobilisée pour cela. La comodalité et la distance ont obligé les enseignant.es à réviser leurs scénarios pédagogiques. Proposer des scénarios d’usage des outils adaptés aux intentions pédagogiques a été un autre défi pour nous. La plateforme de cours Moodle était déjà disponible mais ses usages ont explosé. Les outils de diffusion en direct et en différé, BigBlueButton et Ubcast, y ont été greffés. Un autre versant de l’activité du SPS pendant cette période a été de contribuer, avec les équipes de la Direction des Systèmes d’Information, au choix et au paramétrage des outils d’enseignement à distance, puis d’informer, former et accompagner les enseignant.es. Le SPS a fait entendre la voix des enseignant.es et des étudiant.es dans les choix techniques pour faciliter, autant que possible, la diffusion synchrone et asynchrone des cours, la production et la diffusion des ressources et activités pédagogiques, ainsi que l’évaluation des acquis à distance.”

Jean-Yves Poitrat —
Responsable du Service
de Pédagogie du Supérieur

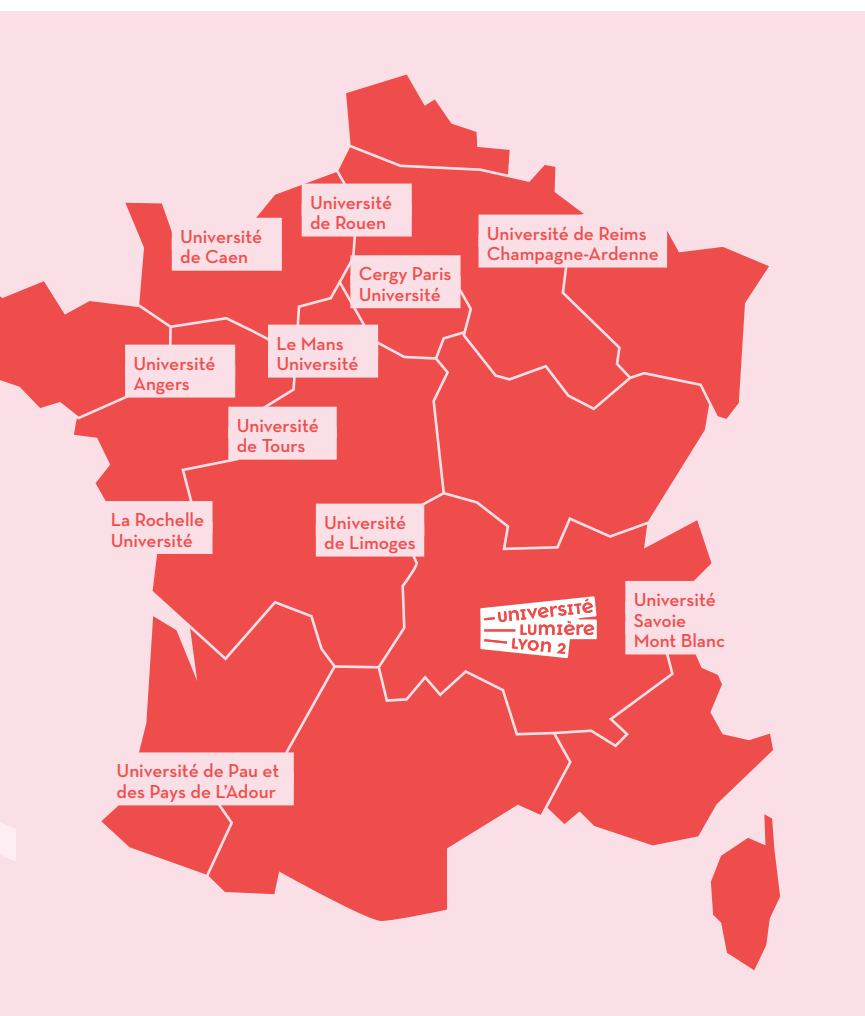
LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

L’Université s’est dotée de nombreux outils pédagogiques numériques afin de permettre à chaque enseignant.e de trouver des solutions adaptées à ses contenus et modalités pédagogiques. Toutes les grandes salles et amphithéâtres ont été équipés pour les captations audio et vidéo et la diffusion des cours en direct ou en différé, selon le choix de l’enseignant.e. L’Université a également mis en place un accompagnement des enseignant.es par des référent.es Hybridation désigné.es dans chaque composante et par le Service de Pédagogie du Supérieur (SPS). De nombreuses formations leur ont été proposées, en collaboration avec la Direction des Ressources humaines et de l’action sociale, pour la prise en main des outils de pédagogie numérique et l’aide à la conception des cours hybrides et à distance. Les services de l’Université se sont aussi appuyés sur les outils numériques pour la prise de rendez-vous en ligne, le support ou encore la gestion de créneaux de réservation. Ainsi, l’outil de réservation « Affluences » est utilisé par les Bibliothèques universitaires pour gérer l’affluence en temps réel, les réservations des postes dans les salles de travail informatiques, mais aussi la prise de rendez-vous avec les gestionnaires de scolarité du Centre de Langues, la Direction des relations internationales, la Maison de l’Étudiant.e, etc.

APPEL À PROJETS HYBRIDATION : HYPE-13 ET HYBRIT IT

L’Université Lumière Lyon 2 a fait le choix de répondre doublement à l’appel à projets « Hybridation des formations de l’Enseignement supérieur », lancé dans le cadre du Programme d’Investissements d’Avenir, porté par l’Agence nationale de la





Organisation des élections par vote électronique

En 2020, les membres de la communauté universitaire ont été appelé.es à voter pour renouveler leurs représentant.es au sein des différentes instances. Les élections n'ayant pu se tenir au printemps 2020 à cause du confinement, elles ont eu lieu exclusivement par voie électronique du 1^{er} au 3 décembre 2020. Les personnels de la Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés ont mis en œuvre et supervisé l'ensemble des opérations de vote dématérialisé. Les opérations publiques de dépouillement ont aussi été organisées via un "Live" en ligne le jeudi 3 décembre 2020. De plus, pendant cette période, la tenue des instances délibératives et consultatives a eu lieu également à distance, en visioconférence.

recherche (ANR). Si l'appel à projets porte sur des questions pédagogiques, il comporte également une dimension scientifique. Les deux projets ont été proposés dans le cadre d'un ou plusieurs consortiums d'établissements.

Le projet HyPE-13

Doté d'un budget de 3 millions d'euros, ce projet a pour objectif d'accompagner les enseignant.es et les étudiant.es vers la réussite avec de nouveaux dispositifs d'apprentissage favorisant l'hybridation des formations. Le 19 novembre 2020 a eu lieu la réunion de lancement du projet, en présence de représentant.es de l'ANR et des Président.es et Vice-président.es des 12 universités partenaires. Le projet repose sur une étroite collaboration entre enseignant.es et personnels des universités du consortium. La situation sanitaire exceptionnelle a offert une opportunité unique de construire un collectif qui s'inscrit dans la durée, dans une dynamique de collaboration, partageant des valeurs communes pour la réussite des étudiant.es.

Le projet HYBRIT IT

HYBRIT IT s'inscrit dans une démarche coordonnée entre les quatre universités du site de Lyon Saint-Étienne. Le projet part du terrain de l'enseignement pour atteindre des objectifs transversaux aux établissements à partir de 12 projets d'hybridation. Les objectifs sont d'accroître la qualité des formations, de former les enseignant.es à la transformation des enseignements quand cela est pertinent, de lutter contre l'exclusion et le décrochage des étudiant.es en situation de travail à distance, d'acquérir des équipements et de développer des solutions adaptées aux attentes techniques et économiques des établissements. Le projet HYBRIT IT s'inscrit dans la continuité des actions en partenariat avec la Métropole de Lyon. La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient la démarche engagée au regard de son intérêt sur l'innovation pédagogique. L'association professionnelle EdTech Lyon apporte son expertise et son réseau au service du projet.

res – sources humai – nes

L'Université a œuvré pour accompagner son personnel dès le début de la crise sanitaire, que ce soit avec la mise à disposition de matériel numérique, la mise en place d'une nouvelle offre de formations ou en renforçant ses équipes. Elle a par ailleurs développé un programme de prévention, en lien avec le télétravail et le travail à distance, mais plus globalement pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels de l'Université. L'accueil des nouveaux/elles arrivant.es a également été renforcé afin de mieux les intégrer dans l'établissement et de les accompagner dans leur prise de fonctions.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Un accompagnement matériel

Différents outils, équipements et ressources numériques ont été mis en place pour le travail et les cours à distance ([voir la rubrique « Numérique »](#)). Aujourd'hui, ce sont plus de 1 050 ordinateurs portables qui sont déployés contre 420 en mars 2020.

Des formations adaptées

Les périodes de confinement ont contraint à modifier en profondeur le catalogue des formations à destination des personnels, et à développer une nouvelle offre à distance en visioconférence, en lien avec le contexte spécifique de travail à distance, mais également en lien avec la santé mentale. Dès septembre 2020, des formations ont été proposées par le Services de la Pédagogie du Supérieur (SPS) et la Direction des Ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS) pour aider à la prise en main des outils de l'enseignement à distance, mais aussi à la conception de cours hybrides ou à distance ([voir la rubrique « Numérique »](#)).

Des équipes renforcées

La progression des effectifs d'enseignant.es a été particulièrement sensible en 2020. De même l'équipe du SPS a été renforcée pour accompagner les enseignant.es dans la reconfiguration de leurs cours et la prise en main des outils numériques. L'année a aussi été marquée par le recrutement d'une nouvelle assistante sociale des personnels en septembre 2020.

“**P**endant la crise sanitaire, les équipes de la Direction des Ressources humaines et de l'action sociale ont dû s'adapter pour répondre à des besoins qui ont émergé progressivement. La priorité a été d'assurer à distance la rémunération des personnels dans les délais, en lien avec les contraintes de la Direction des Finances publiques. Le travail à distance a rapidement modifié en profondeur l'offre et les modalités des formations pour accompagner les personnels, en priorité sur la prise en main des nouveaux outils et pratiques professionnelles, grâce à des formations à distance, MOOCs, tutoriels d'autoformation et webinars. Le confinement a pu créer un phénomène important d'isolement et de conciliation difficile entre la vie privée et la vie professionnelle, ce qui s'est avéré progressivement anxiogène pour certain.es collègues. Un dispositif d'écoute et de soutien psychologique des personnels a ainsi été mis en place. L'impact de cette crise sur le travail ne pourra être évalué qu'avec un nécessaire recul. Chacun.e a été affecté.e de façon inégale selon sa situation personnelle, son emploi, son niveau de responsabilité. Nombreuses sont les personnes qui ont vécu des contraintes supplémentaires telles qu'une surcharge de travail ou l'apprentissage accéléré de nouvelles méthodes et de nouveaux outils. À l'issue de cette période, il est déjà possible de constater une évolution des pratiques professionnelles avec le développement de l'utilisation des outils numériques, des enseignements à distance, du télétravail, des processus de dématérialisation et du travail en visioconférence. Certaines de ces nouvelles pratiques semblent dès à présent s'ancrer et d'autres sont susceptibles de s'amplifier encore dans le temps.”

1 900 PERSONNELS :

66 %
DE TITULAIRES
ET **34 %** DE
CONTRACTUEL.LES

1 000
ENSEIGNANT.ES-
CHERCHEUR.ES
ET **900** PERSONNELS
ADMINISTRATIFS

**Marie-Reine
Marandel**

*Directrice générale des services
adjointe en charge des Ressources
humaines et de l'action sociale*

Évolution du télétravail

La mise en place du télétravail permet de concilier la vie privée et la vie professionnelle des personnels, d'engager une réflexion sur les modes d'organisation et de management dans un but d'amélioration du service public et de participer à une démarche éco-responsable en réduisant les déplacements domicile-travail. En 2020-2021, le nombre de jours pouvant être effectués en télétravail a été augmenté et les conditions d'accès au télétravail ont été élargies pour les personnels de l'Université. Par exemple, un.e personnel travaillant 5 jours par semaine peut prétendre à 2 jours de télétravail au lieu de 1 jour l'année précédente. De plus, l'exercice en télétravail peut se faire avec une nouvelle formule en jours flottants à l'année, en plus de la formule avec jours fixes à la semaine.

FLORINE CHAMBON, CHARGÉE DE PRÉVENTION ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

En octobre 2020, l'intégration d'une chargée de prévention et des conditions de travail a généré de nouvelles possibilités d'expression et d'aide, en complément de la cellule d'écoute et d'accompagnement des personnels confrontés à une situation de souffrance au travail, de harcèlement, de discrimination créée en 2019. Florine Chambon a rejoint le service de l'Environnement de Travail et Action sociale de la Direction des Ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS) pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnels de l'Université, tant à un niveau individuel qu'à un niveau collectif. Tout personnel souhaitant s'exprimer sur une problématique professionnelle et tout.e

encadrant.e souhaitant être accompagné.e sur des problématiques de conditions de travail concernant ses équipes peuvent solliciter cette dernière.

ACCUEIL DES NOUVEAUX/ELLES ARRIVANT.ES

La journée annuelle d'accueil a eu lieu en présentiel le 1^{er} septembre 2020 sur le campus Portes des Alpes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. L'objectif de ce rendez-vous organisé par la Direction de la Communication était de faciliter l'intégration des nouveaux personnels de l'Université dans leur environnement de travail.

Dès novembre 2020, **Irène Gazel, Directrice générale des services, a souhaité rencontrer tous les mois les personnels nommé.es en cours d'année** en petits groupes, accompagnée d'un.e représentant.e de la DRHAS. Ces rendez-vous informels, réalisés en visioconférence, ont permis d'échanger sur leur arrivée à l'Université.

**FORMATION
DES PERSONNELS :**

1 480

**PARTICIPANT.ES
EN 2020**

Guide pratique pour les personnels en mission

Les déplacements professionnels représentent une activité importante pour l'Université (plus de 5 000 missions par an et près de 1 million d'euros de dépenses en 2019). La Direction des affaires financières a réalisé un tout nouveau guide pratique qui facilite l'organisation des missions et le remboursement des frais afférents en regroupant les informations essentielles. Tous les formulaires mentionnés dans le guide sont disponibles en version dématérialisée accessible via l'intranet de l'Université.

Coordination et co-rédaction:

Direction de la Communication
de l'Université Lumière Lyon 2

**Co-rédaction, direction artistique
et mise en page : AGENCE 0808**

Crédits photos:

Université Lumière Lyon 2 /
Alexis Grattier
© TVAA (couverture) • Tristan
Deschamps (couverture, p. 15, 29, 57) •
Johan Milani / Lyon drone service
(p. 35) • Hélène Curvat / CNRS (p. 38) •
Jérôme Panconi (p. 38) • Anne-Sophie
Cléménçon (p. 39) • Getty Images /
Christophe Castronovo (p. 43) •
Presses universitaires de Lyon (p. 44) •
Les Doigts Qui Rêvent (p. 50) • Sarah
Lowicki (p. 53, 54) • Arthur Thelot (p. 54) •
CNSMD / Agalie Vandamme (p. 54) •
MixCité (p. 58) • ALA Architects /
Nicolas Favet Architectes /
Nomadd (p. 60) •
Stéphane Marquet (p. 62)

Remerciements:

Stéphanie Thomas du Crous de Lyon,
Romain Grenier du Rectorat de Lyon,
les étudiant.es, doctorant.es,
personnels administratifs,
enseignant.es-chercheur.es,
directeur/trices de
l'établissement et les membres
de l'équipe présidentielle
pour leur investissement
et leurs témoignages.

Impression:

Imprimerie Courand & Associés

Université Lumière Lyon 2

18 quai Claude Bernard

69007 Lyon

04 78 69 70 00

www.univ-lyon2.fr

